



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
des finances publiques**

**Le vendredi 26 mars 2021 — Vol. 45 N° 120**

Interpellation : L'absence de vision dans le budget 2021-2022  
du gouvernement caquiste

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. François Paradis**

---

**2021**

## **Commission des finances publiques**

**Le vendredi 26 mars 2021 — Vol. 45 N° 120**

### **Table des matières**

Exposé du sujet M. Vincent Marissal	1
Réponse du ministre M. Éric Caire	3
Argumentation	4
Conclusions M. Éric Caire	16
M. Vincent Marissal	16 18

### **Autres intervenants**

M. Jean-François Simard, président

M. Youri Chassin  
M. André Fortin  
Mme Joëlle Boutin  
M. Samuel Poulin

Le vendredi 26 mars 2021 — Vol. 45 N° 120

**Interpellation : L'absence de vision dans le budget 2021-2022 du gouvernement caquiste**

*(Dix heures deux minutes)*

**Le Président (M. Simard) :** Alors, chers collègues, bienvenue à tous. Je constate que nous avons quorum et nous sommes en mesure de pouvoir entreprendre nos travaux. Bon vendredi matin.

Comme vous le savez, la commission est réunie afin de procéder à l'interpellation du député de Rosemont au ministre des Finances sur le sujet suivant : L'absence de vision dans le budget 2021-2022 du gouvernement caquiste. Toutefois, suivant le principe de la solidarité ministérielle, ce sera le ministre délégué à la Transformation numérique, donc, qui répondra à cette interpellation.

Mme la secrétaire, bonjour.

**La Secrétaire :** Bonjour.

**Le Président (M. Simard) :** Y aurait-il des remplacements ce matin?

**La Secrétaire :** Oui, M. le Président. Alors, M. Asselin (Vanier-Les Rivières) est remplacé par M. Poulin (Beauce-Sud) et M. Émond (Richelieu) est remplacé par Mme Boutin (Jean-Talon).

**Le Président (M. Simard) :** Alors, vous connaissez... vous êtes bien rompus à nos travaux. Nous commencerons par deux interventions, deux blocs de 10 minutes, la première, formulée par M. le député de Rosemont, la seconde, faite par le ministre à la Transformation numérique. Par la suite, nous passerons à des blocs de cinq minutes, par alternance, selon la suite qui a été convenue entre les leaders. Et puis il y aura une conclusion finale, où chacun des deux principaux protagonistes pourra également intervenir pendant 10 minutes. Ça vous va?

Alors, M. le député de Rosemont, la parole vous appartient.

**Exposé du sujet**

**M. Vincent Marissal**

**M. Marissal :** Merci, M. le Président. Je crois comprendre que le temps de la troisième opposition me reviendra ou sera réparti avec les collègues?

**Le Président (M. Simard) :** Oui, tout à fait, tout à fait. Et puis excusez-moi, ça ne compte pas dans votre temps, j'aurais simplement besoin d'un consentement pour pouvoir aller au-delà de midi, puisqu'on a légèrement commencé en retard. Il y a consentement? Merci beaucoup, j'allais l'oublier. Alors, cher collègue, à vous la parole.

**M. Marissal :** Très bien. Alors, vous... Petite frappe préventive, vous pardonneriez peut-être quelques écarts. C'est curieusement la première fois que je fais cet exercice depuis que je suis...

**Le Président (M. Simard) :** ...

**M. Marissal :** Non, non, et d'ailleurs, vous me manquez. Ce n'est pas la première fois... C'est la première fois que je me prête à ce genre d'exercice, qui est assez normé. Et, vous le savez comme moi, on est lendemain de budget, donc peut-être pas tout à fait frais comme une rose, parce qu'on a avalé une quantité phénoménale de chiffres, et de citations, et de concepts, et de programmes depuis hier. C'est toujours comme ça les lendemains de budget.

Comme journaliste, je n'ai pas compté... je n'ai jamais compté le nombre de budgets que j'ai couverts, contrairement à mon collègue Claude Picher, mon ex-collègue Claude Picher, qui avait compté le nombre de budgets... Je pense qu'il était autour de 80, entre le fédéral et le provincial. J'ai dû en faire une bonne cinquantaine puis je connais non pas la gueule de bois du lendemain de budget, mais les yeux fatigués, le cerveau en bouillie le lendemain de budget, parce que c'est vraiment un exercice intense, qui demande des réactions extrêmement rapides en plus.

Alors, je salue mes collègues, je salue le ministre délégué à la Transformation numérique, si j'ai son bon titre, les collègues du gouvernement, les collègues de l'opposition, nos chercheurs, qui sont là, pour la plupart, et les gens du ministère des Finances, et puis vous, M. le Président, ainsi que votre secrétaire.

Pourquoi cette interpellation-là? Je sais que ça a suscité quelques questions. Le titre de l'interpellation a suscité questions et moqueries. On pourrait en débattre, mais, quant à moi, je vais passer mon temps à parler du fond, plutôt que de la forme. Mais pourquoi? Parce que, supposons, à l'inverse, que nous n'ayons pas choisi de parler du budget un lendemain de budget, ça aurait été un peu bizarre, franchement. Alors, je suis... j'aurais préféré que le ministre des Finances soit là, je comprends qu'il ne peut pas y être et je suis heureux de voir le ministre délégué à la Transformation numérique, qui est un peu de toute façon le couteau suisse du gouvernement et qui pourra assurément répondre à nos questions, à nos interpellations qu'on aura aujourd'hui.

J'ai souvent dit, M. le Président, que pour comprendre un budget, il faut regarder les chiffres, mais l'outil le plus utile pour comprendre un budget en politique, c'est le calendrier. Il n'y a rien qui n'arrive pour rien avec un budget. Ce n'est pas intemporel, ça ne naît pas de génération spontanée, un budget, c'est inscrit dans le temps, et nos mandats, pour un gouvernement majoritaire, sont de quatre ans, et en plus, maintenant, on a des élections à date fixe. Alors, c'est sûr que le calendrier devient un outil essentiel encore plus qu'il l'était avant pour comprendre un budget.

Nous avons évidemment salué la décision du ministre des Finances de repousser de cinq à sept ans l'atteinte de l'équilibre budgétaire. Je pourrais, là, m'obstiner, là, puis débattre, là, sur : C'est-u sept, huit, 10? Je n'irai pas là. Tout ce que je dirai là-dessus, c'est qu'à l'évidence, et pas mal tout le monde l'avait dit, cinq ans, c'était mission impossible, c'était mission impossible à moins, à moins de retomber dans des compressions, dans de l'austérité, à moins de faire ce qu'on a trop fait au Québec, ce dont on souffre encore, c'est-à-dire justement des régimes austéritaires.

Cela dit, je regarde le budget, je regarde le calendrier et j'y vois comme une séquence électorale parfaite, parfaite parce que ce qu'on nous dit essentiellement, c'est : Il n'y aura pas de compressions maintenant, mais on nous donne un rendez-vous pour des économies d'ici 2023-2024, donc après les élections de 2022. On nous dit aussi qu'il y aura suppression de 5 000 postes de fonctionnaires, administrateurs, administratrices. On nous dit par ailleurs, et ça, c'est un vieux truc... Parmi les ministres des Finances que j'ai couverts beaucoup, il y avait Paul Martin, à Ottawa, qui était un spécialiste de ça, c'est-à-dire la sous-évaluation ou la sous-estimation de la croissance économique à venir. Certains diront que c'est de la prudence. Ça pourrait être perçu comme ça, effectivement, mais c'est néanmoins le plus vieux truc dans le livre des ministres des Finances, parce que ce qui risque d'arriver — et le ministre des Finances le sait, il vient de la filière bancaire, c'est un économiste — ce qui risque d'arriver, c'est que la croissance soit supérieure, croissance supérieure, plus de revenus. Plus de revenus avant les élections, ça permet quand même une marge de manoeuvre supérieure. Et, ensuite, bien, il y a le fameux projet de loi n° 66, qu'on a chiffré hier, enfin, pour la première fois, et ce n'est pas faute d'avoir essayé pendant l'étude du projet de loi n° 66, en décembre dernier... bien, en fait, on a fini en décembre dernier, ces 180 projets, ça représentait combien d'argent, là. On ne le savait pas, apparemment, à l'époque. C'est 55 milliards de dollars. Donc, beaucoup de maisons des aînés, beaucoup de routes à construire ou à restaurer. Ça fait beaucoup d'annonces dans un délai de 18 mois. Devinez où ça nous mène, 18 mois. Alors, ça, c'est une première observation par rapport au budget.

• (10 h 10) •

Par ailleurs, il y a eu un semblant de bonne nouvelle venant d'Ottawa hier, ça faisait partie de l'équation du ministre des Finances. Pour être capable d'arriver à un équilibre budgétaire, pour être capable de pérenniser aussi le financement de nos soins de santé, ça prend l'argent du fédéral, mais, en fait, je m'exprime mal, ça prend notre argent qui est au fédéral. Hier, il y a eu un début ou un semblant de bonne nouvelle, parce que c'est un montant... j'allais dire «one shot», là, ça ne se dit pas en français, c'est un montant unique, une fois. Ce n'est pas récurrent. Ce n'est pas du tout ce que le Québec et, d'ailleurs, les autres provinces demandent. Ça ne suffira pas sur le long terme. Et de ça aussi, il faudra discuter pour la suite des choses, parce que le ministre et le premier ministre, d'ailleurs, ont parlé plutôt de 6 milliards récurrents par année. Là, on en a 900 000 sur un chèque unique. On est loin du compte, ça ne suffira vraisemblablement pas pour assurer un niveau de financement des soins.

On disait ça, moi, quand j'ai commencé ma carrière, ici, de journaliste, là, au milieu des années 90, on le disait déjà, puis je pense que c'est encore plus vrai que jamais, la formule, c'était : L'argent est à Ottawa, les besoins sont à Québec. Le président s'en souvient, je pense qu'on était les deux seuls à être ici, bien, pas dans les mêmes rôles, évidemment, mais ça dure, et ça perdure et ça va perdurer, de toute évidence. Les besoins sont réellement à Québec. Alors, j'aimerais en entendre davantage sur le plan, parce qu'on ne va pas devoir faire une opération charme puis du lobby à Ottawa avec les pèlerinages de tous les premiers ministres, là, deux fois par année, là, pour essayer d'aller quêter des miettes de notre argent à Ottawa. Ce n'est pas tenable, là. Ce n'est pas un plan budgétaire, ça, ce n'est pas un plan budgétaire, là. À moins de vouloir faire du tourisme à Ottawa, ça ne peut pas durer comme ça. Puis, en plus, bien, vous comprendrez qu'il y a un contexte purement électoraliste à Ottawa, là, ça, c'est clair. Tout le monde a compris ça, que le premier ministre sortant à Ottawa à tout intérêt à faire ce qu'il a fait hier, mais ça n'assure pas la pérennité du financement en santé. Tout ce que ça nous assure, c'est qu'il y aura des élections avant longtemps à Ottawa, mais ce n'est pas notre objet ici.

Je vais terminer mon premier bloc, parce que le temps file, puis on a plusieurs blocs, sur l'absence de volonté du gouvernement... Puis personne ne sera surpris de m'entendre lui dire ça, là, puis je connais déjà les réponses, mais je ne m'empêcherai pas d'avoir des principes, puis des convictions, puis des idées profondes sur la question. Ce gouvernement a une absence totale de volonté d'explorer même la possibilité d'aller chercher des nouveaux revenus là où il y en a. Je parle évidemment de ce qu'on a appelé un impôt de pandémie.

Puis vous pouvez trouver que c'est complètement fou, vous pouvez trouver que ça n'a aucun bon sens, mais sachez que tous les gouvernements de toute la planète ont exploré ou sont allés de l'avant avec ce genre de mesure après les grandes crises qui ont frappé l'humanité, là, je parle des deux guerres, par exemple, ou autre. C'est une avenue d'ailleurs qui a été explorée de façon théorique par au moins un des ministres du gouvernement, comme quoi des fois on fait les mêmes lectures. Puis évidemment, bien, c'est mort à la porte du ministre des Finances.

Il y a d'autres façons d'aller chercher de nouveaux revenus, par exemple, ce qu'on appelle le 1 % — d'ailleurs il y a des gens qui sont prêts à contribuer davantage — les grandes fortunes, les banques, les GAFAM. Mais encore une fois c'est un non catégorique de l'autre côté, et je m'en déssole.

**Le Président (M. Simard) :** Merci à vous, cher collègue. Je cède maintenant la parole au ministre. Monsieur, soyez le bienvenu.

## Réponse du ministre

### M. Éric Caire

**M. Caire :** Merci, M. le Président. À mon tour, vous me permettez de saluer les collègues de la partie ministérielle qui m'accompagnent, les collègues des oppositions et les sous-ministres et sous-ministres associés du ministère des Finances, qui ne sont pas mon équipe régulière, je dois dire, mais dont je remercie la présence et je remercie l'excellent travail qui a été accompli au cours des derniers mois, pour les employés du ministère des Finances à quelque niveau que ce soit, c'est toujours un exercice accaparant. Je pense que le mot est faible. Je regarde le sous-ministre en même temps, puis juste voir la réaction, puis des fois ça donne une bonne indication.

Je peux vous dire que, et au ministère des Finances, et au Conseil du trésor, les gens ont travaillé, dans les derniers mois, de très, très longues heures, sans compter, avec un professionnalisme qui les honore et qui fait honneur à toute la fonction publique, et dont les Québécois ont toutes les raisons d'être fiers. Donc, je tiens... pour ce travail-là qu'ils ont accompli, je tiens à les remercier sincèrement et j'espère qu'ils transmettront les remerciements du gouvernement à toutes les équipes du ministère des Finances. Et j'en profite aussi pour faire les mêmes remerciements aux équipes du Conseil du trésor.

M. le Président, aujourd'hui, j'ai le privilège de souffler 14 bougies à titre de député. Il y a 14 ans, aujourd'hui, était élue l'opposition officielle de l'ADQ, et je faisais mon entrée en cette Assemblée. Je le dis, parce qu'en 14 ans, c'est la toute première fois que j'ai connaissance d'une interpellation au lendemain d'un budget. Donc, je veux tout simplement dire à mes collègues qu'il y a aussi, pour le ministre des Finances, certaines obligations qui viennent avec la fonction et qui amènent le ministre des Finances à ne pas être ici aujourd'hui. J'ose croire que je saurai le remplacer adéquatement. Et je remercie le député de Rosemont pour le qualificatif de «couteau suisse», j'avoue que je l'ai trouvée très bonne.

M. le Président, un budget est toujours un exercice extrêmement périlleux pour quelque gouvernement que ce soit. Je vois mon collègue de Pontiac, qui a eu le privilège de participer, à titre de membre d'un gouvernement, à cet exercice-là, il sait à quel point c'est un exercice extrêmement difficile pour le ministre des Finances.

Peut-être pour expliquer un peu aux Québécois, c'est un défilé d'entrevues pour le ministre des Finances, depuis des mois, où autant les ministres que les représentants de la société civile de toutes les organisations viennent faire part de leurs attentes, de leurs demandes. C'est un exercice d'arbitrage complexe, subtil, où il faut trouver l'équilibre entre la responsabilité d'un gouvernement par rapport aux deniers publics que les Québécois nous confient, entre les missions régaliennes de l'État qu'on doit assumer avec tout le sérieux que ça nécessite et entre la mise en place d'une vision gouvernementale pour les prochaines années, évidemment. Et cette vision-là, bien, doit se traduire d'abord et avant tout par des moyens financiers qui sont conséquents aux priorités du gouvernement du Québec.

M. le Président, vous ne serez certainement pas surpris de m'entendre dire que je suis extrêmement fier du budget qui a été déposé hier par le ministre des Finances, parce qu'à ce que je viens de dire s'ajoute un élément exceptionnel, sans précédent, pour lequel, M. le Président, il n'y avait pas de mode d'emploi, il n'y avait pas de guide, qui est la pandémie.

Le Québec, depuis plus d'un an maintenant, comme le reste de la planète, combat un virus épouvantable, un virus qui tue, un virus qui nous oblige au confinement, un virus qui, évidemment, fait mal d'abord et avant tout à la population, mais aussi à notre économie, très mal à notre économie, un virus qui a vu un budget en équilibre devenir un budget déficitaire.

Alors, vous comprendrez, M. le Président, que, dans un contexte comme celui-là, le mot «arbitrage» prend un autre sens, le mot «responsabilité» prend un autre sens. Et là je vais reprendre quelques éléments que le député de Rosemont a amenés dans son allocution d'ouverture, avec lesquels je suis évidemment en profond désaccord, notamment sur le fait que, pour lui, le budget, tel qu'il est ventilé, nous amène vers des belles annonces en 2022, comme on le sait tous, année électorale.

Alors, là-dessus, j'ai un certain nombre de choses à dire. D'une part, le gouvernement de la Coalition avenir Québec, dès son entrée en poste, a rempli ses promesses en matière d'allègements fiscaux, qu'on pense à l'harmonisation de la taxe scolaire, qu'on pense au crédit pour les aînés, qu'on pense à l'harmonisation des frais pour service de garde, qui sont autant d'allègements fiscaux qu'on a donnés aux familles dès le début du mandat, pas dans une perspective électorale où on s'est arrangé pour que ces belles nouvelles là arrivent en 2022. Dès le début du mandat, M. le Président, ces gestes-là qui, précédemment, avaient été posés justement en année préélectorale, nous, on l'a fait au début du mandat. Donc, la notion, là, d'un gouvernement qui veut s'aménager un calendrier électoraliste, je pense qu'elle est complètement... Cet argument-là, il est complètement démoli par ce que je viens de vous dire.

• (10 h 20) •

Ensuite, vous regarderez, M. le Président, ce que le ministre des Finances fait. C'est de nous ramener à l'équilibre budgétaire en évitant les mesures d'austérité qui ont fait si mal. Et ça, on le fait dès maintenant, là. On n'attend pas en 2022, on le fait maintenant. Il y a plusieurs, plusieurs mesures qui s'ajoutent à des mesures qui avaient déjà été mises en place, dont l'objectif est d'assurer cet équilibre difficile entre revenir à l'équilibre budgétaire, et ça, ce pense que c'est fondamental, et s'assurer qu'on s'occupe de notre monde, on s'occupe des plus démunis, on s'occupe des aînés, on s'occupe de l'éducation, on s'occupe de la santé. On assume nos missions pleinement, tout en restant responsable quant à la gestion... la saine gestion des finances publiques. Donc, pour moi, M. le Président, c'est le signe d'un gouvernement qui est responsable, qui assume sa responsabilité de la première journée de son élection jusqu'au jour où il y aura un nouveau rendez-vous électoral. Donc, M. le Président, il n'y a rien d'électoraliste là-dedans, il y a juste un gouvernement qui est responsable, qui est conscient de ses missions et qui les assume pleinement.

Bon, sur la croissance économique, le député de Rosemont dit : Vous sous-estimez la croissance économique. Moi, je... Oui, effectivement, c'est de la prudence. Vous savez, M. le Président, il y a une chose que j'ai apprise de façon très personnelle et aussi dans ma carrière politique, c'est plus facile de gérer plus d'argent que moins d'argent. Et, si d'entrée de jeu le ministre des Finances avait effectivement sous-estimé la croissance économique, il y a une chose dont je suis sûr, c'est que ce n'est pas les postes budgétaires qui vont manquer pour que cet argent-là soit utilisé à bon escient, mais, s'il a raison, mais s'il a raison, bien, nous aurons été prudents et nous serons capables d'assumer le budget tel qu'il est écrit plutôt que de dire, comme j'ai déjà vu en fin d'année fiscale : Il faut couper, il faut couper, puis là c'est des coupes paramétriques. Puis les coupes paramétriques, des fois tu coupes dans le gras, mais des fois tu coupes dans l'os aussi. Et ça, on ne veut pas ça, on ne veut pas ça. Alors, moi, j'approuvais cette mesure-là.

Sur les nouveaux revenus, bien, M. le Président, il n'y a rien de nouveau. Je veux dire, le Québec, c'est l'État... les Québécois sont les plus taxés en Amérique du Nord. Donc, de trouver des nouveaux revenus, c'est malheureusement ce à quoi se sont ingéniés les gouvernements précédents depuis des décennies. Ce que les gouvernements précédents n'ont jamais fait, c'est de viser l'efficacité, d'optimiser les ressources puis de s'assurer que chaque dollar qui est investi dans des services publics, dans des programmes, est bel et bien investi ce pour quoi on l'a dépensé. Et ça, M. le Président, c'est ce qu'on veut faire.

Alors, quand on met, par exemple, au-dessus de 50 milliards en santé, bien, est-ce que le réseau de la santé utilise de façon optimale ces sous-là? Ça, c'est des questions qu'il faut se poser, c'est des questions qu'on se pose et c'est des éléments sur lesquels on travaille depuis le jour un de notre entrée au pouvoir, M. le Président. Alors, avant de penser à des nouveaux revenus pour des gens qui sont déjà surtaxés, peut-être qu'on pourrait penser à s'assurer que cet argent-là est utilisé pleinement, efficacement, dans une perspective de services aux citoyens. Et c'est là-dessus qu'on travaille, M. le Président. Merci.

### Argumentation

**Le Président (M. Simard) :** Merci à vous, M. le ministre. M. le député de Rosemont pour une période de cinq minutes, en effet.

**M. Marissal :** Oui, je vais enlever ça. Oui, bon, plusieurs choses, je vais essayer de garder le fil. Le ministre délégué nous dit : C'est plus facile de gérer quand il y a plus d'argent que moins. Ça va de soi. C'est pareil pour les familles, c'est plus facile quand il y a plus d'argent. Ce pour quoi je soulevais l'idée, hier, que je vais réitérer ici, d'un engagement du gouvernement à utiliser ces sommes excédentaires pour rétablir les services publics, ce qui n'a pas été fait dans le budget d'hier. Plutôt que de se garder un petit gousset, là, juste, juste avant les élections... Parce que, quoi qu'en dise le ministre, je répète, pour analyser un budget, ça prend une calculatrice, mais ça prend surtout un calendrier. Alors, ce serait de bonne guerre, étant donné le piètre état de nos services publics — puis j'y reviendrai, là, notamment, et par ailleurs, je devrais dire, les négociations dans la fonction publique, l'embauche de personnel, la pénurie dans certains secteurs, en enseignement, en éducation, pas les moindres, là — ce serait de bonne guerre, je pense, utile et même responsable que de s'engager à utiliser cet argent-là pour les services publics du Québec. Première chose.

Le ministre nous dit par ailleurs qu'il est hors de question d'aller chercher des nouveaux revenus. J'ai bien compris, j'ai bien compris la position du ministre des Finances là-dessus, mais il y a une question en suspens depuis le budget d'hier, à savoir si les tarifs pourraient augmenter. Puis les tarifs, historiquement, on a vu, au Québec, que c'est une sacrée belle façon d'aller chercher de l'argent dans les poches du monde. Ça, on le sait. Il n'y a pas eu de réponse à ça hier. Est-ce que c'est dans les cartons pour la suite?

Et puis, par ailleurs, et rapidement, je le dis à chaque fois que j'en ai l'occasion parce que... On nous dit toujours : On est surtaxés, au Québec, on est les plus taxés, au Québec. C'est à croire qu'on se promène tous avec une croix, là, puis une couronne d'épines, là, puis la silice fiscale, là, plantée dans la cuisse, là.

On se paie des services avec les taxes puis les impôts. Ça, ça fait partie de l'équation aussi, là. La fiscalité d'une société, ce n'est pas un polaroid d'un livre comptable, là. C'est un ensemble complet. On a des services, au Québec, puis je pense que c'est à ça que le gouvernement devrait s'atteler. On parlera tout à l'heure des services de garde, notamment, là. On parlera des services de garde, là, parce qu'encore là, dans le budget, là, on est très, très, très loin du compte, mais je trouve ça, en tout respect, un peu court à chaque fois d'entendre dire : On est surtaxés au Québec. On paie tellement de taxes puis d'impôts. Bon, de un, il y a toutes sortes d'études là-dessus, là, qui disent une chose et son contraire, mais c'est surtout qu'on ne peut pas se coller le nez sur l'arbre si on veut voir la forêt. Il faut prendre quelques pas de recul, idéalement monter sur une colline puis, là, on a une meilleure vue d'ensemble. Et c'est ça.

Moi, je me souviens, là, puis je fais une parenthèse, là, j'ai vécu en Ontario pendant quelques années parce que j'étais en poste pour *La Presse* à Ottawa. Puis c'était le gouvernement Harris puis le gouvernement Eves. Je ne sais pas si ça dit quelque chose à quelqu'un, ici. Vraisemblablement c'était des belles années, là, de la droite conservatrice en Ontario, époque où le gouvernement Harris et Eves nous envoyait un chèque de dividendes de citoyennes parce qu'ils faisaient des surplus au lieu d'investir dans les services publics. Moi, je trouvais ça scandaleux. Je traversais la rue puis j'allais donner le chèque aux Bergers de l'espoir qui habitaient en face de chez nous à Ottawa.

Bon, je ne dis pas ça pour être vertueux, parce que je trouvais que c'était une mesure complètement absurde dans l'état des services publics en Ontario. Mais, savez-vous, malgré toute cette immense générosité fiscale de l'Ontario, mes collègues anglophones ontariens qui vivaient à Ottawa et dans le coin d'Ottawa déménageaient massivement au Québec parce qu'on venait — le député de Pontiac, je pense qu'il sait de quoi je parle, il vient de ce coin-là — déménageaient au

Québec notamment pour bénéficier du magnifique programme de CPE au Québec. Alors, on ne peut pas juste prendre le pourcentage de taxation d'une population pour faire une analyse politique et sociopolitique. C'est court, ça, de dire ça.

Je reviens, là, sur mon segment précédent. Ça tombe bien que j'hérite du temps de mon collègue du Parti québécois. Il y a un autre rendez-vous manqué dans cette question, là, de fiscalité, et puis je vois que le temps file. J'y reviendrai, M. le Président. J'étais parti, là.

**Le Président (M. Simard) :** Très bien. De toute manière, le temps que vous ne prenez pas, là, est comptabilisé plus tard, ou inversement.

**M. Marissal :** Oui, bien sûr.

**Le Président (M. Simard) :** Si vous en prenez plus...

**M. Marissal :** Bien sûr.

**Le Président (M. Simard) :** ...ça vous est retranché subséquemment. Alors, je cède maintenant la parole au ministre pour une période de cinq minutes.

• (10 h 30) •

**M. Caire :** Oui. Merci, M. le Président. Je vais reprendre les différents éléments du député de Rosemont dans cette volonté que j'ai de répondre aux éléments qui ont été amenés par le député de Rosemont. D'abord, il a parlé de l'embauche, et ça, je trouve ça... je trouve ça intéressant parce que, d'une part, d'abord le gouvernement pose des gestes actuellement pour faciliter l'embauche. Je pense au projet de loi n° 60 que la présidente du Conseil du trésor amène en commission parlementaire. Puis je dirais au député de Rosemont : Ne sous-estimez pas l'impact important que le projet de loi n° 60 peut avoir sur la capacité du gouvernement à procéder à des embauches. Puis je vais juste lui relater peut-être, de façon anecdotique, ce que ça veut dire comme différence.

Alors, comme tout le monde le sait, je m'occupe de la transformation numérique du gouvernement, ce qui implique d'avoir, évidemment... d'être capable d'embaucher des informaticiens. On a au-dessus de 1 000 postes disponibles au gouvernement du Québec présentement. Et, quand on va à des événements sur l'emploi, gouvernement du Québec... Mettons, Hydro-Québec, municipalités, entreprises privées. Alors, nous, on est là, on fait nos représentations. On dit : Parfait, c'est intéressant. Là, on va organiser un concours bientôt, dans x nombres de mois, puis, après le concours, on va vous mettre dans une banque, puis après, dans cette banque-là, il y a quelqu'un qui va vous appeler, puis, quand il va vous appeler, il va vous passer en entrevue. Puis là il va passer en entrevue, puis, quand il va vous appeler pour l'entrevue, vous allez lui dire : Excuse, c'est parce que, la journée où je t'ai rencontré, je suis allé l'autre bord, puis ils m'ont offert une job. C'est un petit peu difficile de compétitionner ça. Donc, j'invite les collègues à porter une attention particulière au projet de loi n° 60, qui va donner beaucoup de flexibilité au gouvernement du Québec.

Il y a aussi la notion... Effectivement, la notion salariale, elle est là, c'est sûr, mais, vous savez, moi... Puis je vais être heureux d'entendre mon collègue du deuxième groupe d'opposition là-dessus, ce qu'il pense des négociations différenciées, parce que ce n'est pas vrai que le marché... la surchauffe du marché est vraie pour tous les corps d'emploi, est la même. Ce n'est pas vrai. En TI, il y a des réalités. Il y a des réalités qui sont autres dans d'autres corps d'emploi. Donc, nous, on pense qu'on doit faire des négociations différenciées parce qu'on pense qu'il est logique qu'on s'adapte à ce qui se fait sur le marché, si on veut être compétitifs. Bon, je ne sais pas à quelle enseigne loge mon collègue de la deuxième opposition là-dessus, mais je peux vous dire que, quand on en discute avec les représentants syndicaux, ce n'est pas naturel, disons que ça ne vient pas naturel. On n'est pas... On a du travail à faire pour les convaincre, je vais le dire simplement comme ça.

M. le Président, le député de Rosemont disait : Bon, bien, vous n'augmenterez pas les impôts. Pourriez-vous augmenter les tarifs? Alors, là-dessus, le premier ministre a déjà dit que l'augmentation des tarifs devait suivre l'inflation. Évidemment, si on gèle les tarifs, on hypothèque la capacité à donner le service qui vient avec le tarif. Mais le tarif ne doit pas être, effectivement — puis ça, on était dans l'opposition, on le disait, on est au gouvernement, on dit la même chose — le tarif ne doit pas être une façon de faire indirectement ce qu'on ne veut pas faire directement. Donc, c'est sûr qu'il faut que ça suive l'inflation, c'est sûr qu'il faut que le tarif prenne compte de ça, mais ce n'est pas une façon d'augmenter les impôts des Québécois. Le premier ministre a été clair, le fardeau fiscal des Québécois est suffisamment important présentement. Il n'est pas question pour nous de l'alourdir.

Alors, sur le panier de services, je veux juste dire au député de Rosemont que le panier de services au Québec, là, il est assez généreux, là. Alors, oui, on paie des impôts, puis c'est vrai qu'on a des services, mais la question est : Est-ce que nous avons les impôts les plus élevés? Avons-nous les services les meilleurs? Parce que... Puis ça, c'est un discours que j'avais dans une autre vie : si on a le meilleur système de santé au monde, qu'on ait les plus hauts impôts au monde, bon, O.K., il y a un corollaire, mais, si on a les impôts les plus élevés, mais qu'on n'a pas le meilleur système de santé... et c'est un peu ce que le député de Rosemont semblait dire quand il disait que nos services publics... on a les plus hauts impôts, mais pas nécessairement les meilleurs services, bien, peut-être qu'il faut travailler sur l'optimisation de nos services avant de travailler sur l'augmentation des revenus.

Puis je lui rappelle que l'écart de richesse qu'on a avec l'Ontario puis le reste du Canada, là, si on est capables d'équilibrer ça, là, on a 12 milliards de plus qui rentrent dans les coffres du ministère des Finances, le ministère des Finances va être bien content, puis le gouvernement va savoir quoi faire avec. Donc, travaillons sur l'écart de richesse.

Puis ça, là, ce n'est pas imposant plus, c'est en ayant des meilleurs salaires, puis des emplois plus payants, puis c'est là-dessus qu'on travaille.

**Le Président (M. Simard) :** Très bien. Merci. Je cède maintenant la parole au député de Saint-Jérôme pour une période de cinq minutes.

**M. Chassin :** Quel échange intéressant. C'est presque gênant d'interrompre le député dans sa lancée, le ministre à la Transformation numérique. Mais, ceci étant dit, justement, ce sont de bons échanges, des échanges de fond sur nos visions du Québec. Puis je comprends tout à fait, là, la volonté du collègue de Rosemont dans sa motion du manque de vision, là, de simplement ouvrir un débat. C'est un peu une façon de mettre la table puis qu'on puisse chacun y mettre, finalement, là, nos différents arguments puis avoir un échange somme toute productif et intéressant sur des visions qui sont peut-être un peu à l'opposé les unes des autres.

Évidemment, ça m'inspire quand même, cette question de vision, parce que, quand on parle de vision puis quand on parle du budget, bien, c'est une question de dire : Bien, qu'est-ce qui s'en vient? Qu'est-ce qu'il y a à l'horizon? Vers quoi se dirige-t-on? Et je pense que le budget que le ministre des Finances nous a déposé hier non seulement présente une vision qui, en termes, par exemple, de valeurs, la conviction peut peut-être être différente, notamment pour ce qui est du fardeau fiscal, de respecter cette capacité des familles québécoises de payer des services publics...

Puis peut-être un petit aparté, M. le Président. Là, je fais une parenthèse, mais, à chaque fois, on dit : Ah! il n'y en a toujours pas assez pour x ou y. Mais il y en a déjà beaucoup, là. Il faut savoir que... Je pensais, par exemple, aux services de garde, là peut-être qu'on pourra me trouver le chiffre exact, là, mais il me semble qu'on est quand même à 2,7 milliards de dollars, environ, là, par année pour les services de garde, donc il y en a déjà beaucoup, d'argent. Est-ce qu'on doit en mettre plus? Est-ce qu'on a encore un réseau à compléter? Assurément. Mais... Donc, il y a quand même... On ne part pas de zéro, là. M. le Président, je pense que c'est important de le rappeler.

Mais donc la vision, dans ce budget, c'est aussi de donner un certain nombre de jalons qui s'en viennent, d'avoir une vision, justement, des défis auxquels ont fait face puis finalement des étapes par lesquelles on va passer. C'est un peu comme une carte routière. Est-ce que tout est déterminé? Peut-être pas, mais il y a des repères, des repères importants qui m'apparaissent, quant à moi, collés sur la réalité que vit le Québec présentement.

Le premier jalon, c'est évidemment par rapport à la pandémie, parce qu'on est encore dans cette crise sanitaire importante, et donc on a encore à lutter contre la pandémie puis contre la pression qui se fait sentir sur notre système de santé et d'autres, y compris en éducation. C'est l'horizon, dans le fond, de cette année, là. 2021, on doit continuer à atteindre cet objectif-là.

Par ailleurs, il faudra éventuellement... parce qu'on en a connu, des pertes d'emploi, M. le Président, il faudra revenir à un taux d'emploi et à un taux de chômage qui correspondent à ce qu'on avait avant la pandémie. Et ça, ça nous permet, évidemment, tant pour le gouvernement, en termes de recettes fiscales, mais surtout pour les familles québécoises, en termes de revenus, en termes d'autonomie financière, de retrouver une certaine santé financière. C'est l'horizon ou le jalon qu'on propose pour l'an prochain dans le budget.

Au-delà de l'emploi, l'activité économique en général doit revenir à son potentiel. Et ça, c'est important, hein? Quand on commence à dire : Bon, bien, on va serrer les écrous ou on réduit les dépenses publiques, alors qu'on n'est pas encore à une activité économique pleine et entière, il y a toujours un risque. Et c'est donc le troisième jalon que nous propose le ministre des Finances, d'avoir cette possibilité de revenir à notre plein potentiel économique.

Et ensuite le quatrième et dernier jalon, c'est de revenir à l'équilibre budgétaire. Et c'est pour ça qu'on se donne davantage de temps, parce qu'il y a des étapes à franchir avant d'arriver à cette quatrième et dernière étape.

Évidemment, il y a des bonnes nouvelles dans le budget. Francis Vailles parlait, dans son analyse de ce matin, là, d'un certain nombre de bonnes nouvelles. En même temps, je pense que le député de Rosemont et les collègues conviendront qu'il y a aussi une certaine... en fait, certaines incertitudes à l'horizon, hein, qu'on pense au vieillissement de la population, à la crise climatique, aux aléas économiques, parce qu'on ne contrôle pas pour les années suivantes, ou encore... puis effectivement je remercie le député de Rosemont d'en avoir fait mention, mais l'incertitude quant au gouvernement fédéral : Est-ce qu'il donnera une contribution juste et pleine au financement de la santé? Ce sont des questions importantes. Ce sont des incertitudes qui planent encore sur le cadre financier du Québec.

Alors, je pense, M. le Président, qu'on a une réduction du déficit dans les prochaines années, un chemin vers le retour à l'équilibre budgétaire...

**Le Président (M. Simard) :** Merci, cher collègue.

**M. Chassin :** ...puis une bonne vision pour le Québec.

• (10 h 40) •

**Le Président (M. Simard) :** Merci beaucoup. Je cède maintenant la parole au député de Pontiac pour une période de cinq minutes.

**M. Fortin :** Oui. Merci, M. le Président. Je commence en soulignant l'anniversaire du ministre, son 14e anniversaire d'élection. Il est résilient, le ministre. On essaie de se débarrasser de lui à chaque élection, mais il est encore ici, M. le Président. Je remercie également les gens du ministère des Finances qui sont ici. Je sais à quel point l'exercice est prenant pour eux. Donc, je les félicite de leur travail.

Le député de Rosemont a décrit un exercice très normé, je vais peut-être y aller de quelque chose un peu hors norme, M. le Président, y aller d'une question toute simple pour le ministre, qui est délégué de la part de son gouvernement pour répondre à nos questions sur l'ensemble de ce qui se retrouve ou ce qui ne se retrouve pas dans le budget.

La question des féminicides, M. le Président, a mobilisé tout le Québec. Sept femmes tuées en sept semaines. Et, pour des maisons d'hébergement pour les femmes, les lieux où les femmes peuvent se sentir en sécurité, les besoins sont grands, les besoins sont pressants. Et hier le gouvernement a malheureusement choisi de ne pas accélérer ou de ne pas augmenter de façon significative les investissements dans les maisons d'hébergement pour les femmes violentées.

Une question toute simple : Comment le gouvernement peut-il considérer que sa réponse est suffisante à la situation actuelle, qui est tragique, M. le Président?

**Le Président (M. Simard) :** La parole vous appartient, monsieur...

**M. Caire :** Bien, M. le Président, si... Il reste 3 min 28 s, là. Est-ce que le député... Parce que ce n'est pas une période de questions, c'est une interpellation.

**Le Président (M. Simard) :** Non, mais...

**M. Fortin :** C'est un exercice...

**Le Président (M. Simard) :** Oui. Non, mais il n'est pas obligé...

**M. Caire :** Il a un bloc de cinq minutes, puis je lui répondrai dans mon cinq minutes.

**Le Président (M. Simard) :** Le député de Pontiac n'est pas obligé de prendre la totalité de son cinq minutes. S'il choisit de vous poser directement cette question puis d'arrêter son temps de parole, c'est libre à lui, M. le ministre. Mais ce n'est pas... Ce n'est pas une période d'échange direct, mais le prochain bloc, de toute façon, vous appartenait.

**M. Caire :** ...cinq minutes, M. le Président.

**Le Président (M. Simard) :** Vous pourrez prendre votre cinq minutes à vous.

**M. Caire :** Ah! Pas de problème. Bien, je vais faire ça. Merci, M. le Président.

Alors donc, sur la question de la violence conjugale, bien, M. le Président, je veux juste souligner, d'entrée de jeu, que... Là, le député de Pontiac nous parle du budget d'hier, ce qui fait abstraction de ce qui a été annoncé dans le dernier budget. Puis je ne dis pas que l'enjeu de la violence conjugale vient d'arriver sur le radar du Québec, là, ce serait extrêmement malhonnête de ma part. C'est un enjeu qui date depuis très longtemps. Mais il faut admettre, puis je pense que tout le monde est d'accord là-dessus, que les récents événements ont mis un éclairage supplémentaire sur une situation qui était totalement, totalement inacceptable et intolérable.

Donc, l'année passée, M. le Président, il y a un plan de 180 millions qui a été annoncé. Là-dessus, 120 millions strictement sur l'hébergement, qui étaient dévolus strictement à l'hébergement des femmes victimes de violence conjugale. Ce que je veux dire par là, M. le Président, puis ce n'est pas pour s'autocongratuler, c'est de dire que ce qui est annoncé dans le budget actuel... puis je demande au député de Pontiac d'avoir quand même... de le regarder aussi, c'est que ça s'ajoute à ce qui s'est fait l'année passée. Ce n'est pas quelque chose... On n'a pas sorti cet argent-là, puis c'est exclusivement cet argent-là. Donc, on a déjà, l'année passée, mis cet argent-là sur la table pour effectivement l'hébergement, pour différentes mesures qui viennent contrer la violence faite aux femmes.

Pour moi, M. le Président, cet enjeu-là, il a été aussi porté par l'actuelle présidente du Conseil du trésor, qui était, à l'époque, ministre de la Justice — je vois le député de Pontiac qui fronce les sourcils — quand elle a mis en place le comité parlementaire transpartisan qui a fait ses démarches, qui a fait ses consultations, qui a déposé un rapport, un rapport qui est extrêmement étoffé, là, soit dit en passant, le collègue sera d'accord avec nous, qui a accouché de 190 mesures. Bon. Mais je pense qu'il faut admettre que 190 mesures, il faut être capable... il faut avoir le temps de les mettre en place. On a pris connaissance du rapport comme tout le monde, on a acquiescé au rapport. Le premier ministre a dit : Nous allons mettre en application les mesures pour contrer la violence faite aux femmes. Donc, il y a cet élément-là aussi, là. Ce n'est pas strictement un élément budgétaire. Contrer la violence faite aux femmes, ça prend de l'argent, là, je veux dire, indéniablement, ça prend de l'argent, mais on est quand même sur une base budgétaire de 180 millions l'année passée puis un autre 20 millions cette année. Donc, sur une base de 200 millions, l'argent est là.

Le ministre des Finances a dit quelque chose, puis j'ai entendu le député de Rosemont hier, le ministre des Finances a dit : Si ça prend plus d'argent, il va y avoir de l'argent. Le député de Rosemont a dit : Bien, voyons donc! C'est évident que ça prend plus d'argent. M. le Président, ce que le ministre des Finances a dit, c'est qu'on va utiliser les sommes qui sont actuellement dévolues à cette mission-là, de contrer la violence faite aux femmes, puis, si les sommes que nous avons budgétées, une fois dépensées, s'avèrent insuffisantes, on va rajouter des sommes, on va rajouter des montants. Mais il faut utiliser ce qui a déjà été dévolu. Puis on parle quand même de 200 millions de dollars.

Donc, M. le Président, c'est un ensemble. C'est les plans d'action... Puis la collègue... ma collègue responsable de la Condition féminine a aussi parlé du plan des 28 mesures qui s'additionne au plan des... 190 mesures, pardon,

qui s'additionne, sur deux budgets, à un budget de 200 millions. M. le Président, moi, quand j'entends que le gouvernement ne fait rien ou quand j'entends que le gouvernement a plus de préoccupations pour tel, ou tel, ou tel sujet... puis là je ne veux pas paraphraser personne, là, mais je vous avoue que ça manque d'une certaine rigueur, parce que le gouvernement, je pense, en a fait la démonstration, c'est une priorité. C'est une situation inacceptable, c'est une situation qui mérite qu'on s'y adresse avec tout le sérieux que ça requiert, et ça requiert énormément de sérieux. Puis je pense sincèrement, en mon âme et conscience, que le gouvernement pose les bons gestes.

Maintenant, il faut être capable, il faut avoir le temps de mettre tout ça en place. Puis c'est là-dessus qu'on travaille, notamment avec le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux et la ministre responsable de la Condition féminine.

**Le Président (M. Simard) :** Merci, M. le ministre. Je cède maintenant la parole à la députée de Jean-Talon pour une période de cinq minutes.

**Mme Boutin :** Merci, M. le Président. Pour juste renchérir brièvement sur ce que le ministre de la Transformation numérique vient de dire, je pense que c'est un enjeu hyperimportant, là, la violence faite aux femmes. Puis on va réussir à adresser ce problème-là d'une manière transpartisanne, tous ensemble. Je pense que c'est une grande réflexion sociale à avoir sur cette question-là. C'est hyperimportant. Puis, comme le ministre l'a dit, la ministre, également, de la Condition féminine l'a dit, s'il manque d'argent, on va en rajouter, là, on s'entend.

Maintenant, moi, le budget d'hier, c'est un budget qui m'a rassurée. J'ai trouvé que c'est une approche pragmatique qui va nous permettre de passer à travers la crise actuelle, une crise, là, qui est sans précédent, mais également pour nous préparer, justement, à relancer l'économie et à prendre soin du Québec. On s'entend, il faut prendre soin des nôtres.

Puis ça m'amène sur un premier sujet très important, que le député de Rosemont, bon, et moi, on a vu un petit peu, pas mal sur la Commission de l'administration publique, la santé. On ne peut pas parler du budget sans parler de la santé parce que santé et éducation comptent pour 65 % de nos dépenses. La santé, c'est monumental. On a vu ce que ça a fait, des compressions budgétaires en santé dans le passé, couper dans les ressources humaines, et aussi ce que ça a fait, une hypercentralisation du système. On a dû traverser deux vagues de COVID littéralement en construisant un avion en plein vol en ayant deux pannes moteur. On a réengagé 10 000 préposés aux bénéficiaires en quelques mois. Il a fallu réengager 400 gestionnaires dans les CHSLD. Tout ça, ça coûte beaucoup, beaucoup d'argent, tout ça en mettant en place, en ce moment même, vraiment, une campagne de vaccination sans précédent. Juste cette campagne-là va coûter 400 millions de dollars. On veut vacciner une grande majorité de Québécois. C'est clair que la crise n'est pas terminée.

Hier, le député de Pontiac a dit quelque chose dans le budget, puis ça m'a fait sourciller. Il a dit : Absolument rien en santé mentale. Moi, pour ma part, c'est venu me chercher parce que, la santé mentale, on en parle depuis des années. Des jeunes dans les universités... Il y avait des rapports des associations universitaires qui criaient, là, tu sais, drapeau rouge : Les jeunes ont des enjeux de santé mentale, d'anxiété de performance, il faut faire quelque chose. Là, la pandémie a exacerbé tout ça. C'est complètement fou, ce qui se passe. On en est absolument conscients. Puis on est... ce n'est pas terminé, c'est juste le début, là. On le voit avec la violence conjugale, des enjeux de santé mentale qui sont exacerbés.

En plus, le personnel soignant, il y a une... le ministre délégué à la Santé, M. Carmant — je sais qu'on n'a pas le droit de nommer les personnes, mais bon — m'a dit qu'il anticipait une vague d'enjeux de santé mentale avec le personnel soignant, parce que, là, ils sont sur l'adrénaline comme des... de manière très intense. Depuis un an, ils sont au rendez-vous. Sans ça, on n'aurait jamais pu traverser à travers la crise. Puis on s'attend vraiment à une résurgence de cet enjeu-là.

On vient... Dans le budget qui a été déposé hier, c'est près de 300 millions en santé mentale, mais ces 300 millions là s'ajoutent à 492 millions qui ont été annoncés sur cinq ans dans la dernière année. Là, on parle, ici, de près de... j'espère que je dis les bons chiffres, mais c'est ce qu'on m'a donné, on parle, ici, de près de 800 millions de dollars pour mettre en place une stratégie, une stratégie sans précédent au Québec pour adresser les enjeux de santé mentale.

Donc là, le temps file, là, mais il y a un autre enjeu monumental qu'il faut parler... Puis, tu sais, il faut prendre soin de nos aînés, on s'entend, ils sont la mémoire collective. Encore là, les aînés ont été des grands oubliés. Avant 2018, c'était les grands oubliés de notre société, puis nous, on a décidé, dès notre arrivée en 2018, de commencer à mettre en place des mesures. Là, c'est évidemment... la COVID a vraiment frappé de plein fouet. Et puis, dans le dernier budget d'hier, on parle de 2 milliards de dollars sur cinq ans. Puis là je ne vais pas tout... Tout le monde a le budget devant soi, là, on ne va pas égrener tous les montants, là, mais c'est complètement majeur, là. Pour intensifier toute l'offre de services, dont le maintien à domicile, notamment, on parle de 750 millions de dollars, plus près de 400 millions de dollars pour bonifier le crédit d'impôt remboursable soins à domicile. Oui, on va construire 46 maisons des aînés, créer 2 500 places, oui, on va rénover des CHSLD parce qu'ils sont vétustes, là, c'est plus de 50 % qui sont vétustes, c'est honteux, là, pour vrai, au Québec, mais, la vérité, c'est qu'il n'y a pas tous les aînés qui peuvent se permettre d'aller dans des résidences de personnes âgées. Plusieurs vont vouloir rester à la maison, puis il faut se coller à cette réalité-là, on en est conscients. Donc, il faut mettre l'argent, et l'argent est là. On l'a... Nous, les députés du caucus, on a levé ce drapeau-là maintes et maintes fois. On a été entendus. On est extrêmement satisfaits de ça. On a tous des aînés auprès de nous, puis il faut en prendre soin, puis ce n'est que le début.

Alors, je pourrais en parler des heures, là. Je vous invite à consulter le feuillet, là, pour tout ce qui est annoncé en santé, c'est complètement majeur puis c'est superimportant. Merci, M. le Président.

• (10 h 50) •

**Le Président (M. Simard) :** Merci à vous, Mme la députée de Jean-Talon. Je cède maintenant la parole au député de Rosemont.

**M. Marissal :** Oh! merci, M. le Président. Plusieurs choses. D'abord, là, il a été question du projet de loi n° 60, là, le ministre délégué à la Transformation numérique va être sensible à ça, là, c'est écrit textuellement, là, dans un des fascicules du gouvernement déposés hier, là : «Refonte de la dotation des emplois afin de mieux répondre aux enjeux de main-d'oeuvre.» Ça, c'est le projet de loi n° 60. On est en train de l'étudier, le projet de loi n° 60. Il n'est pas fini, mais il se retrouve déjà dans les documents du ministre des Finances. Je trouve ça... je trouve ça particulier parce qu'on a effectivement beaucoup, beaucoup de questions sur le projet de loi n° 60 puis on n'a pas fini de l'étudier.

Le député de Saint-Jérôme demande : Avons-nous les meilleurs services? Est-ce qu'on en a pour notre argent? Le ministre est allé dans cette direction-là aussi. Moi, je posais la question différemment : Avons-nous les services? Prenons juste les CPE, les services de garde. Le député de Saint-Jérôme avance un chiffre, c'est un chiffre... 2,7 milliards, je crois. C'est de l'argent, c'est ce que ça coûte. Donc, c'est présenté comme une dépense. Moi, j'ai un autre chiffre : 51 000. 51 000, c'est le nombre d'enfants qui attendent une place. Puis, derrière les enfants, évidemment, il y a des parents et, le plus souvent, une femme mère qui attend d'avoir une place pour retourner sur le marché du travail. Il est là, le problème. C'est ça qu'on dénonce. On est très, très, très loin, là, du compte dans ce qu'on annonce. C'est un échec, là. Ce programme-là est en train de devenir un fiasco et un échec, alors que c'était une des fiertés du Québec. Le gouvernement ne livre absolument pas en matière de services de garde, et ça, ça touche d'abord et avant tout les mères, donc les femmes qui veulent retourner au travail, qui veulent contribuer, qui veulent être considérées justement à leur juste valeur.

Je ne peux pas m'empêcher de revenir sur la question de toute la violence faite aux femmes. D'ailleurs, hier, on a appris qu'il y avait, ou ce matin, un autre cas présumé en Gaspésie. Nous sommes dans une funeste série, on a une crise nationale sur les bras, et la réponse du gouvernement est non seulement décevante mais est complètement à côté de la track, complètement à côté de la track.

Et j'entendais le ministre des Finances, ce matin, nous dire, à une émission de radio à Montréal : Bien, s'il y a besoin de plus, on mettra davantage d'argent, s'il y a des demandes, a-t-il ajouté. Bien, voyons! Les demandes, elles sont là, là. Elles sont entendues, elles sont chiffrées, elles ont été présentées. Ce n'est pas «si», c'est «combien», puis ce n'est pas «quand», c'est «maintenant».

C'est la façon de gouverner de plus en plus fréquente. C'est une mauvaise habitude, ça, de plus en plus, avec le gouvernement de la CAQ, c'est «si». On sort un chiffre, là, comme d'un chapeau, on improvise, on met de l'argent puis on dit : Bien, s'il en manque, on en rajoutera. Je le sais, moi, je suis le vis-à-vis du ministre de l'Économie, là. Ça fait des mois et des mois que j'entends ça : Si les entreprises, les restaurants, et autres, les petites PME et les TPE ont besoin...

M. le Président, je me pose la question, là : Le «si», là, est-ce que c'est devenu le complément d'objet direct du «on verra»? On verra s'il y a des besoins, ça, c'était la fameuse phrase, là, du chef de la CAQ. Puis, bien, non, mais, regarde donc ça, il y a des besoins, ça fait qu'on met de l'argent. Puis, s'il y en a besoin de plus, on va en mettre davantage. Bien oui, avec «si», on mettrait Paris en bouteille? C'est ça qu'on dit? Mais ce n'est pas avec des «si» qu'on va régler le drame national qu'on a sur les bras en ce moment en matière de violence faite aux femmes. Il faut se réveiller, là. Ce n'est pas une dépense, là, c'est une urgence nationale. Enfin. Je pense que j'ai fait mon point là-dessus.

Par ailleurs, on a parlé rapidement du traitement qui est fait à la fonction publique, puis, pour répondre au ministre... Il le sait, il le sait, là, c'est leur jeu, là, de nous regarrocher la question, ils le savent, là, elle est documentée, notre réponse, là. Oui, on est en faveur d'un traitement différencié si on passe sur une base raisonnable et honorable pour tout le monde, pas qu'on se serve de la formule différenciée pour diviser, pour mieux régner, là, hein, pour faire signer un groupe au détriment des autres.

En ce moment, de toute façon, la question ne se pose pas, M. le Président, parce qu'il ne se passe rien aux tables de négos. Ça va faire un an, là, qu'il n'y a plus de convention collective. Les infirmières sont encore sous 007. Je ne parle pas de James Bond, je parle de cet inique décret qui les empêche notamment de prendre des vacances. Ça fait que la question, elle ne se pose pas vraiment, là, sur le différencié. Quand on sera rendus là, là, quand on sera rendus à la rivière, on traversera le pont.

**Le Président (M. Simard) :** Merci, cher collègue. Je cède maintenant la parole au ministre.

**M. Caire :** Bien, mon collègue a abordé trois points, donc j'aurai trois réponses. D'abord, il a parlé du projet de loi n° 60, là. J'entends qu'ils ont des questions, c'est légitime, c'est parfait, je comprends ça, mais la question était : Pourquoi ça se retrouve dans le budget? Parce que ce n'est pas la seule mesure pour rendre le gouvernement plus agile dans sa capacité d'embauche.

Entre autres, deux éléments qu'on a faits, qu'on a mis en place, et ça n'a pas fait grand bruit, puis c'est correct, là, ça n'a pas besoin d'être publicisé, mais qui sont quand même assez majeurs... je parlais des fameux concours. Avant ça, on ouvrait peut-être deux concours par année, donc aux six mois. Puis on comprend que six mois avant le moment où vous avez manifesté un intérêt, le moment où vous passez le concours, le moment où vous êtes sur les banques d'emplois puis le moment où on vous appelle, ça veut dire peut-être un an avant que vous ayez une réponse du gouvernement. Maintenant, on va les faire en continu. Ces concours-là sont en continu, donc il n'y a pas de nécessité d'attendre six mois, bon. Est-ce qu'on doit continuer les concours ou non?, ça, c'est la question que les collègues répondront à travers le projet de loi n° 60, mais, pour l'instant, c'est ça qui est ça, donc on les met en continu.

Autre élément dont je suis assez fier, et le collègue de Rosemont comprendra pourquoi, on peut les faire maintenant à distance. Parce que l'idée générale était de réserver des espaces où j'ai 200 places, puis là j'administre en même temps les 200 examens, puis... Maintenant, on est capables, on a trouvé une formule, parce qu'évidemment il faut éviter la fraude, la tricherie, on a trouvé des formules pour être capable de les faire à distance et s'assurer qu'il y a quand même une intégrité dans le processus. Donc, ça, ça nous donne, évidemment, plus de souplesse. C'est un élément.

Sur... Puis je vais faire un et trois en même temps. Le député de Rosemont m'excusera, là, je ne les suivrai pas dans l'ordre où il l'a fait parce qu'il parlait de la négociation différenciée, puis, pour moi, ça fait partie de l'embauche. Bon, on est d'accord sur des bases raisonnables. Maintenant, il faut établir qu'est-ce qu'une base raisonnable. D'abord, sur les offres qui sont faites, moi, je pense que ces offres-là, elles sont raisonnables. Le syndicat n'est pas d'accord. C'est le jeu de la négociation. Puis je ne ferai pas ça sur la place publique, M. le Président, mais je ne pense pas que les offres que nous faisons à nos employés soient des offres qui sont ridicules, soit dit en passant. On pourra donner quelques chiffres si le collègue le souhaite, là, mais on n'est pas là du tout, du tout, du tout.

• (11 heures) •

Puis, la base raisonnable, ça implique : On se compare à qui? Et ça, je ne sais pas si le collègue de Rosemont est d'accord avec ça, mais ce n'est pas juste de dire : Je vais te donner tant de plus. Je te donne tant de plus, oui, mais est-ce que ça, ça vient compenser par rapport à ce que quelqu'un d'autre va te donner? Et souvent de fois, puis trop souvent, M. le Président, trop souvent, on a sorti le salaire de... notamment des grands commis de l'État, puis là on sort ça, puis on dit : Mon Dieu! C'est épouvantable, gagner autant. Le sous-ministre aux Finances, là, des fois, j'écoute certains médias, c'est surpayé, ça, là, là. Bon, peut-être que lui, oui, là, mais les autres, non — c'est une joke, M. le sous-ministre.

Ce que je veux dire, ce que je veux dire c'est que, par rapport... souventefois, là, par rapport à ce qu'ils pourraient aller chercher dans l'entreprise privée, là, je peux vous dire que ce n'est pas gênant du tout, les salaires qui sont versés aux grands commis de l'État et aux employés de l'État, sauf dans certains secteurs où, effectivement, on n'est pas concurrentiels. Donc, la négociation différenciée, son objectif, c'est d'être concurrentiel, ce n'est pas juste une question d'être raisonnable, c'est une question d'être concurrentiel.

Sur le dernier élément, puis je termine par celui-là parce que c'est vraiment essentiel, quand le collègue dit qu'on ne fait pas grand-chose, je suis désolé, là, mais le 3 décembre, il y a le plan qui a été déposé par ma collègue sur la violence conjugale, qui est un plan musclé. Je rappelle, je rappelle à mon collègue que c'est 180 millions de dollars l'année passée, là, qu'on a budgétés. Cette année, c'est 20 millions de dollars supplémentaires. Tout ce que j'ai dit puis tout ce que le ministre des Finances dit, ce n'est pas : C'est trop, ce n'est pas assez, ce n'est pas on verra, c'est : Dépensons cet argent-là, que cet argent-là soit utilisé à bon escient, et, s'il en manque... mais avant de savoir s'il en manque, encore faut-il qu'on dépense les 200 millions qui sont proposés dans le budget, et, s'il en manque, on en rajoutera, parce que l'objectif n'est pas de faire des économies sur le dos des femmes qui sont victimes de violence conjugale, il n'en est pas question, il n'en est pas question. La priorité, c'est de venir en aide à ces femmes-là, c'est la seule et unique priorité de ce gouvernement.

**Le Président (M. Simard) :** Alors, merci à vous, M. le ministre. Je cède maintenant la parole au député de Beauce-Sud.

**M. Poulin :** Merci beaucoup, M. le Président. Je veux saluer à mon tour M. le ministre et saluer ses 14 ans de parlementarisme, saluer le député de Rosemont, qui nous convoque ce matin, M. le député de Pontiac, évidemment, mes collègues du gouvernement, la députée de Jean-Talon, M. le député de Saint-Jérôme et toutes les équipes qui nous accompagnent. Je salue également les équipes du ministère des Finances, qui ont travaillé extrêmement fort au cours de la dernière année pour nous présenter ce budget dans un contexte historique qu'aucun gouvernement ne souhaitait et ne souhaiterait vivre et qui fait en sorte que malgré tout on présente un budget qui, selon moi, répond aux priorités des Québécois et répond aux souhaits des Québécois malgré le contexte actuel.

Un des premiers éléments, je crois, et je suis convaincu que les gens de Québec solidaire vont être d'accord avec nous, c'est de protéger le portefeuille des familles puis de protéger le portefeuille de la classe moyenne. Il aurait pu y avoir un réflexe de dire : On va demander aux gens de payer plus d'impôt puis de renflouer le déficit. Ça n'a pas été notre cas, bien au contraire, on protège leur portefeuille et on fait confiance aux Québécois pour gérer leur propre argent. Et ça, je sais que c'est une valeur que le ministre partage, de dire : Chaque personne est capable de gérer son propre argent, de décider où ils vont le dépenser, et que tous les Québécois peuvent, à leur façon à eux, participer à la relance économique, ne serait-ce qu'en encourageant nos restaurateurs, nos commerçants locaux, entre autres. Alors, ça, je pense, c'est un élément qui porte la signature de la Coalition avenir Québec, de dire : On n'augmente pas les taxes, on n'augmente pas les impôts et on laisse l'argent dans le portefeuille des familles. Et ça, c'est un élément qui est important.

Et j'ai lu avec énormément d'intérêt les communiqués des oppositions qui ont été publiés hier, à la fois de Québec solidaire, le Parti québécois, le Parti libéral, puis on le sait, là, le rôle des oppositions, c'est, oui, de proposer, mais également d'émettre des réserves ou de critiquer le budget, puis on comprend très bien dans quel système on évolue. Mais, entre autres, dans le communiqué de Québec solidaire, il y a des choses qui me dérangent, on dit : «Il y a dans ce budget très peu de choses pour stimuler l'économie, stimuler la demande et provoquer une relance économique digne de ce nom.» Je pense qu'on n'a pas lu le même budget quand on voit les investissements massifs que l'on fait en hautes technologies pour appuyer nos entreprises.

Et une autre phrase qui m'a, encore une fois, surpris de Québec solidaire, et là je cite : «Autre chose qui nous laisse pantois : le gouvernement versera au moins 3 milliards de dollars pour diminuer la dette du Québec cette année, via les versements au Fonds des générations. Est-ce la bonne année pour payer la dette? Non.» Alors, quand on parle

de se projeter dans le futur, je suis sincèrement étonné que Québec solidaire s'oppose aux versements que l'on fait dans le Fonds des générations et pour payer la dette, qui, pour nous, demeure extrêmement important pour les années à venir. Alors, c'est un volet que je souhaitais partager.

Et, bien, sinon, écoutez, je n'accorderai pas plus d'importance aux autres communiqués. Un gouvernement conservateur sans vision, je ne crois pas que ça représente le budget qu'on a devant nous qui, au contraire, investit massivement dans ce qui préoccupe les Québécois. Et, quand on parle de ce qui préoccupe les Québécois, c'est évidemment nos jeunes, ma collègue la députée de Jean-Talon en a parlé dans les dernières minutes, le ministère de l'Éducation qui se voit attribuer des sommes très importantes, ne serait-ce que pour le tutorat, la rénovation des écoles, ajouter des classes spécialisées, améliorer l'état des établissements scolaires. Ce sont des sommes financières qui... au quotidien, nous verrons la différence pour les jeunes du Québec.

Et je veux vous parler, parce que le temps file, d'enseignement supérieur. Ma collègue la ministre responsable de l'Enseignement supérieur fait un travail formidable auprès des cégeps et des universités. Je lisais les communiqués des fédérations étudiantes qui félicitaient les prises de position de notre gouvernement. Et, quand on parle du quotidien des Québécois, M. le Président, c'est important. Quand on dit qu'un montant forfaitaire de 100 \$ pour chacune des sessions d'automne 2020 et de l'hiver 2021 sera accordé pour les étudiants de niveau collégial ou universitaire inscrit à temps plein et qu'en plus ils ne paieront pas l'intérêt, c'est majeur et c'est un coup de pouce que nous donnons à tous les étudiants du Québec qui, on le sait, ne l'ont pas eu facile au cours des derniers mois.

Et ça s'ajoute également au souhait que nous avons, dans le programme québécois des infrastructures, d'offrir de plus belles écoles pour nos élèves et d'avoir cette projection-là dans le futur, qui a trop manqué dans les dernières années. Vous savez, puis ça revient souvent, là, le mot «béton», quand on parle de béton, M. le Président, c'est investir dans le futur, là. Quand on construit des maisons des aînés, c'est pour les 50 prochaines années. Quand on construit des écoles, c'est pour les 50 prochaines années. Et c'est ce qui a manqué. Aujourd'hui, on nous dit : Ah! il manque de places dans les écoles, il manque de places en CHSLD, il manque de places pour les services de garde. Bien, c'est parce que les précédents gouvernements n'ont pas construit. Alors, ce que l'on fait, on se projette dans l'avenir, M. le Président, et on offre aux Québécois des solutions maintenant, mais également pour le futur. Merci.

**Le Président (M. Simard) :** Merci à vous, M. le député de Beauce-Sud. Je cède maintenant la parole au député de Pontiac et leader de l'opposition officielle.

**M. Fortin :** Merci. Merci, M. le Président. J'ai entendu le député de Beauce-Sud répéter le slogan de la CAQ, qu'ils ont depuis plusieurs années : Nous, on n'augmente pas les taxes et les impôts. Et hier, j'ai applaudi une mesure en ce sens-là. Je le dis, j'ai félicité le gouvernement pour une mesure, c'est-à-dire le taux d'imposition des PME. Et je l'ai fait, je l'ai fait publiquement, d'ailleurs, et je me suis dit que c'était une bonne nouvelle, M. le Président, pour les PME. Mais j'ai vite déchanté, hier soir, par exemple, quand un fiscaliste s'est avancé en disant : Vous savez, tout l'argent que les PME vont sauver en réduisant le taux d'imposition, bien, le gouvernement va se compenser avec ce qu'il nomme une taxe déguisée, la hausse du taux d'imposition des dividendes non déterminés. Alors, essentiellement, ce qu'il nous dit, là, c'est que les revenus de placement des PME, qui se chiffrent aujourd'hui en millions, milliards, même, vont avoir un taux d'imposition plus élevé.

Et le gouvernement a tellement voulu garder son slogan, M. le Président : Nous, on n'augmente pas les taxes et les impôts, qu'ils n'en ont même pas parlé, qu'ils n'ont même pas indiqué ces entrées d'argent là dans les sommes à prévoir du gouvernement. Et pourtant, au global, si le taux d'imposition des dividendes non déterminés est effectivement en place, les PME vont perdre, elles vont payer davantage.

Alors, deux choses que j'aimerais de la part du leader adjoint du gouvernement, c'est qu'il nous confirme la hausse du taux d'imposition sur les dividendes non déterminés et qu'il nous explique pourquoi il n'a pas cru bon d'indiquer cette nouvelle-là dans les documents budgétaires.

**Le Président (M. Simard) :** Merci à vous, M. le député de Pontiac. Je cède maintenant la parole au ministre.  
• (11 h 10) •

**M. Caire :** Je vais avoir besoin d'une question de directive, préalablement, M. le Président, compte tenu du fait que le député de Pontiac, le leader de l'opposition officielle segmente son temps. Est-ce que je prends un bloc de cinq minutes à chaque fois? Parce que là, je ne sais pas, au niveau du deux heures d'interpellation, il y a quelqu'un, quelque part, qui se fait avoir, là. Parce que si je prends cinq minutes à chaque deux minutes, bien, moi, ça me fait 15 minutes, donc 10 minutes de plus que prévu. Ça fait que ça, ça veut dire qu'on le retire au député de Rosemont?

**Le Président (M. Simard) :** Non. Non.

**M. Caire :** Bien, on n'a pas le consentement pour finir ça à 12 h 30, M. le Président.

**Le Président (M. Simard) :** Non, mais on a une manière de procéder qui est prévue par nos règlements, dans laquelle nous octroyons cinq minutes maximales, hein, à chacun des députés pour chaque intervention. La plupart du temps, on défonce le cinq minutes, parce que la présidence prend un temps de parole, il peut y avoir des questions de règlement, comme on le fait maintenant. Et c'est un savant calcul du secrétariat qui fait en sorte qu'on recalcule le temps imparti pour chacun des intervenants dans la sixième section d'interventions, dans la dernière section d'interventions. Et à ce moment-là le secrétariat m'indiquera le temps dont vous disposez. Mais, si mon collègue député de Pontiac

décide de prendre trois ou quatre minutes sur les cinq qui lui sont imparties, c'est son droit. Ce n'est pas fréquent, mais c'est son droit. Vous, vous avez cinq minutes, vous pouvez aussi décider de prendre quatre minutes, mais vous avez jusqu'à cinq minutes. Et au final, nos débats dureront le temps qu'ils sont prévus, c'est-à-dire, on va finir quelques minutes après midi, puisqu'on a commencé quelques minutes après 10 heures.

**M. Caire :** Bien, O.K., je ne sais pas comment vous allez faire rentrer ça dans le temps, mais, moi, j'avoue que j'aurais voulu penser à ça dans le temps.

**Une voix :** ...

**M. Caire :** Bien, M. le Président... Non, je voulais... ça va me faire plaisir de répondre à la question, de toute façon. D'abord, la question qu'il pose, il va trouver ça dans les renseignements additionnels budgétaires. Donc, il n'a pas été question, d'aucune espèce de façon, de passer ça sous le radar ou de faire quelque manoeuvre comptable que ce soit. Je veux juste dire au député de Pontiac, quand il nous... quand il... Puis là je vais faire attention parce que... Il n'impute pas des motifs, mais c'est dans les documents budgétaires, c'est dans les renseignements additionnels, et ça a été élaboré.

Ceci étant dit, je ne crois pas ce matin, puis là-dessus, là, je ne suis absolument pas d'accord avec lui, là, je ne crois pas ce matin que les PME déchantent puis je ne crois pas ce matin, là... je n'ai pas entendu la FCEI sortir, puis l'ensemble des fiscalistes sortir, dans les commentaires, pour dire : Mon Dieu, c'est épouvantable, le gouvernement donne d'une main puis reprend de l'autre. Ce n'est absolument pas ce qui va se passer. En fait, ce qui va se passer, c'est que passer de 4 % à 3,2 % va donner une pause importante à nos PME. Je ne veux pas m'avancer, mais il me semble... c'était quoi, c'était 150 millions, l'économie que ça représente pour les PME?

**Une voix :** ...

**M. Caire :** 70 millions juste cette année, bon, puis c'est récurrent, avec une augmentation. Alors, ça, M. le Président, ça fait quoi? Ça fait en sorte que, surtout en temps de pandémie, alors que nos PME, on va s'entendre, là, puis je pense que le député de Pontiac, il ne va pas s'obstiner beaucoup là-dessus avec moi, nos PME l'ont eu toffe, la pandémie a fait très mal, donc, de s'harmoniser avec l'Ontario, ça a deux avantages. D'une part, ça fait du Québec un endroit qui est concurrentiel et attractif. Si on veut résorber l'écart de richesse, on va le faire comment? On va le faire en stimulant l'économie par des mesures où on va avoir plus d'investissements privés. Investissements privés, ça veut dire qu'il faut encourager justement nos PME à avoir ces investissements-là. Pour avoir ces investissements-là, ça prend un environnement fiscal qui est compétitif.

Donc, non, il n'est absolument pas question de s'assurer de prendre d'une main... de donner d'une main puis de prendre de l'autre, parce qu'on n'atteint pas l'objectif d'avoir cet environnement fiscal compétitif là qu'on veut, et de donner une pause à nos PME, compte tenu de la pandémie, et aider nos PME parce que, ça, c'est l'autre élément aussi qui est important, aider nos PME à entrer dans la nouvelle économie. Puis là-dessus je n'ai pas entendu les commentaires ni de l'opposition officielle, ni de la deuxième, ni de la troisième opposition, mais ce qui nous a fait mal au Québec dans les dernières années, c'est qu'il y a eu un retard important de nos PME, de nos entreprises en général, mais de nos PME en particulier à être capable de mettre en place les éléments de la nouvelle économie. Vous allez dire que je reviens à mon dada, mais ce qui est vrai pour le gouvernement est vrai pour les entreprises, c'est-à-dire que la transformation numérique a fait en sorte qu'il y a beaucoup d'entreprises qui ont beaucoup mieux passé à travers la crise que celles qui ne l'avaient pas faite. Donc, si on veut s'assurer d'avoir ces entreprises-là, 4.0, bien, il faut travailler sur tous les tableaux. Et un de ces tableaux-là, c'est très certainement la fiscalité. Je pense que, là-dessus, le député de Pontiac et moi, on n'est pas de deux écoles différentes.

Là où l'actuel gouvernement se montre plus agressif, c'est sur la capacité à aider ces PME là à se transformer numériquement, à être des entreprises 4.0, à entrer de plain-pied dans la nouvelle économie, à se servir des nouvelles technologies comme des outils de développement économique, à agrandir l'apport des marchés aussi. Parce que, ça, c'est l'avantage du numérique, c'est que le marché cible devient beaucoup plus vaste, beaucoup plus important, et donc le potentiel de revenus est beaucoup plus intéressant. Et à partir de là ça aide ces entreprises-là non seulement à créer des emplois payants, mais à passer de petite à moyenne puis de moyenne à grande entreprise, parce que c'est ce qu'on souhaite. Ce qu'on souhaite, c'est que nos petites entreprises deviennent des moyennes entreprises, que nos moyennes entreprises deviennent des grandes entreprises, puis que ce soient des moteurs économiques importants, parce que c'est l'entreprise au Québec qui est encore le moteur économique, le moteur qui génère les revenus, le moteur qui génère les emplois, puis le moteur qui fait en sorte que c'est des sommes additionnelles et des nouvelles sommes qui entrent dans les coffres du gouvernement.

Donc, non, il n'y a pas de fiscalité régressive. Et j'invite mon collègue, comme je l'ai dit, à regarder les renseignements supplémentaires dans les documents budgétaires. Il y a une volonté d'avoir un environnement fiscal compétitif. Et on vient de s'arrimer avec l'Ontario qui avait déjà le niveau d'imposition le plus bas pour les petites et moyennes entreprises. On s'harmonise à ça.

**Le Président (M. Simard) :** Merci, M. le ministre. Je cède la parole à la députée de Jean-Talon.

**Mme Boutin :** Merci, M. le Président. Je ne vais peut-être pas m'étendre sur toutes les mesures, là, fiscales pour les PME, je pense que mon collègue de Saint-Jérôme va vouloir s'en donner un peu à cœur joie dans son bloc,

mais je ne peux pas ne pas glisser un petit mot par rapport à la transformation numérique des entreprises, notamment en région, qui ne serait jamais possible sans Internet haute vitesse. Puis ça, ça va être une avancée majeure dans les prochaines années, on s'est engagé à ça et on va respecter notre engagement. Comme mon collègue ministre de la Transformation numérique l'a dit, accéder à Internet va permettre à des petites entreprises en région d'avoir accès au monde entier. Ça va stimuler les exportations. On a besoin d'exportations pour avoir de l'argent neuf dans les coffres de l'État puis se payer des systèmes sociaux, là, qui ont de l'allure.

Je vais particulièrement parler de deux vecteurs économiques importants qui, vraiment, là, qui nous définissent également au Québec, premièrement, la culture. La culture, c'est non seulement le socle de notre identité, la culture et notre langue, c'est notre fierté, c'est ce qui fait qu'on a un caractère distinct en Amérique du Nord, mais c'est également un vecteur économique assez important.

Le secteur de la culture, l'industrie de l'information, les loisirs, ça représente 3,6 % du PIB du Québec. On parle ici de 170 000 employés. Ce n'est pas rien. Et puis on le sait, dans les derniers mois, à cause de toutes les fermetures, les spectacles qui ont été annulés, les galeries d'art, nos artistes, là, ils l'ont eu difficile. Ça n'a pas été facile pour eux, mais on a quand même été là, la ministre de la Culture a été au rendez-vous.

Et puis, dans le budget, dans le budget d'hier, moi, j'ai salué les nouvelles mesures, là, qui ont été mises en place, l'argent neuf qui a été rajouté, là. Tu sais, on parle ici, là, de près de 300 millions, là, 288 millions sur six ans pour promouvoir la culture, donc pour encourager les Québécois à renouer avec le secteur culturel. Bon, les cinémas, les galeries d'art, les spectacles rouvrent tranquillement à travers le Québec, la saison touristique s'en vient, mais il faut que les Québécois soient au rendez-vous, donc on a besoin de promotion. Près de 75 millions pour valoriser le patrimoine culturel. Mais ces sommes-là, là, ce ne sont pas... ce n'est pas de l'argent, là, comme... c'est de l'argent neuf, mais c'est de l'argent qui s'ajoute aux sommes qui ont été annoncées depuis la dernière année. On parle ici de près de 613 millions de dollars pour soutenir nos artistes, 400 millions de dollars pour le plan de relance pour appuyer justement le domaine culturel. Nos artistes en ont besoin, et c'est fondamental.

Le deuxième secteur, vraiment, qui en a arraché, là, tu sais, on le sait, c'est le secteur touristique. Le secteur touristique, là, c'est majeur au Québec, là. On parle ici de 16 milliards de dollars en recettes touristiques annuellement, 2,5 % du PIB québécois. C'est un vecteur économique fondamental. Les frontières ont été fermées, donc on a perdu environ, là, 9 millions de visiteurs étrangers qui viennent ici annuellement, c'est majeur. Les Québécois ont été au rendez-vous dans la dernière année, mais il a fallu justement soutenir ce secteur-là névralgique puis le soutenir encore pour l'année qui s'en vient.

Donc, bon an, mal an, là, en un an, on parle ici de près de 1 milliard de dollars pour soutenir le secteur touristique avec les divers programmes qui ont été mis en place, 215 milliards au financement, hier, qui a été salué d'ailleurs par l'alliance touristique, là, je suis ça sur Twitter, comment est-ce que nos mesures en PME puis dans le secteur touristique sont reçues, et c'est salué, c'est très positif. Quand on parle de tourisme, là, on ne parle pas juste de grosses chaînes hôtelières, on parle de tous les petits commerçants qui sont rattachés dans toutes les régions du Québec, qui dépendent du secteur touristique. Oui, les Québécois sont au rendez-vous, mais on a besoin de prendre soin de ce secteur-là.

Concrètement parlant, là, je trouvais ça très intéressant de voir que les Québécois, dans la dernière année, on a renoué avec le plein air, tu sais. Ça, c'est vraiment important, ça a l'air anodin, mais les SEPAQ sont déjà tous remplis. Mais les SEPAQ ont besoin d'amour. Tout ce qui est plein air et tourisme d'aventure, c'est majeur, dans le budget, là, c'est près de 50 millions de dollars pour prendre soin, mettre de l'amour dans tout ce réseau-là, permettre à nos Québécois de profiter de notre beau Québec.

Le tourisme, lorsque les frontières vont réouvrir, il va falloir en faire la promotion à l'étranger. Le tourisme, lorsque des étrangers viennent ici, moi, j'appelle ça des exportations inversées, vraiment, c'est de l'argent neuf qui rentre dans nos coffres, c'est majeur. On va mettre, pour promouvoir le secteur touristique, là, 71 millions de dollars, puis là ce n'est pas juste pour promouvoir à l'international, c'est également pour encourager le tourisme d'affaires, soutenir nos centres-villes.

Je vois le temps qui passe, là, mais je ne peux pas ne pas mentionner le Vieux-Québec et le fait que toutes les croisières ont été annulées pour une année complète. C'est majeur, là, c'est complètement majeur, il y a des restaurants, des petits commerces qui ferment. Alors, cet argent-là est absolument nécessaire pour soutenir la relance économique dans le secteur touristique. Merci, M. le Président.

• (11 h 20) •

**Le Président (M. Simard) :** Merci à vous, chère collègue. Je cède maintenant la parole au deuxième groupe de l'opposition officielle, au député de Rosemont.

**M. Marissal :** Merci, M. le Président. Bien, peut-être une réponse rapide, en fait, deux réponses rapides au collègue de Beauce-Sud. Il dit que ce n'est pas le temps d'imposer davantage la classe moyenne. Je n'ai pas entendu personne parler de ça ici, en tout cas, certainement pas moi et pas nous, là. Le 1 %, ce n'est pas exactement la classe moyenne, là, c'est... nous autres, on est plutôt dans cette filière-là, cela dit, en toute amitié.

Quant au Fonds des générations, s'il a lu le même budget que moi, il a vu que, selon les estimations du ministère des Finances, la dette est sous contrôle. Nous y voyons là une possibilité d'aller chercher des fonds de façon temporaire, ponctuelle, puisque nous sommes à la sortie d'une crise. Vous savez, si votre maison, le toit coule, vos fondations sont fissurées, vous n'avez pas d'argent pour acheter les bottes du petit ni pour payer les livres de la grande, allez-vous prioriser de payer votre hypothèque? Probablement pas.

C'est pas mal pareil ici, là, pour le Fonds des générations. Nous aurions pu couper... C'est les conversations que j'ai eues avec le ministre des Finances. J'ai cru, à un moment donné, percevoir qu'il était... en tout cas, il écoutait, il posait des questions, mais il n'est pas allé là. C'est correct, mais je voudrais juste préciser que la dette, en ce moment, du Québec, elle est sous contrôle, selon le ministère des Finances et selon quiconque se penche là-dessus et s'y connaît un peu.

Je suis touché du fait que le leader adjoint du gouvernement se préoccupe de mon temps de parole. C'est touchant. Donc, je vais en user de façon judicieuse, pour ce qu'il me reste, pour parler du logement social, un autre enfant pauvre. Dans l'orphelinat des causes perdues au Québec, là, le logement social est au premier étage depuis trop longtemps, depuis trop longtemps. Je ne pouvais pas croire, hier, que je revoyais ça, hier, des chiffres, là, de livraison de logements sociaux. J'ai vu ça tellement souvent, dans tellement de budgets, et c'est systématiquement la colonne qui disparaît des bonnes intentions une fois que le budget a été déposé. Et les chiffres de livraison de nouveaux logements sociaux qui sont dans le budget sont ridiculement bas, là, je le dis, là, par rapport aux besoins.

Puis vous n'êtes pas obligé de me croire. Je vais citer un courriel que j'ai reçu tout à l'heure de mon collègue de Laurier-Dorion, qui en a fait, je pense, son cheval de bataille principal, ça fait des années que mon collègue travaille là-dessus, là, ça va comme suit : «Le budget est catastrophique pour le logement social. Non seulement la CAQ n'accomplira pas sa promesse de livrer, à la fin du mandat, les 15 000 unités approuvées par les libéraux, seulement 8 305 unités prévues pour la période 2019-2022. Encore pire, un maigre 37,6 millions sont prévues pour 500 nouveaux logements à partir de 2023 jusqu'à 2026 à la suite d'une agonie de trois ans. C'est la mort programmée par asphyxie financière d'AccèsLogis.»

Je reconnais bien la prose militante de mon collègue de Laurier-Dorion ici, mais il a raison, il a raison. Puis c'est honteux, encore une fois, qu'on passe à côté, qu'on mette des chiffres dans un budget pour mieux les rater. Je rappelle qu'au Québec, là, se loger, ce n'est quand même pas un luxe, là, c'est une nécessité qui devrait être enfin reconnue.

Deux mots rapidement pour la dernière minute, mais j'y reviendrai assurément dans mes remarques finales, sur l'absence totale de plan pour la lutte aux changements climatiques. C'est quoi? C'est 50 millions, je crois. Déjà que ça avait été compliqué, là, d'allumer la CAQ sur la crise climatique, on avait cru comprendre qu'ils avaient au moins compris qu'il y avait une crise puis ils s'y étaient un petit peu attelés dans le précédent budget. Mais cette fois-ci, chassez le naturel, il revient au galop, l'environnement, il a pris le bord. En fait, on fait des acrobaties comptables et rhétoriques pour arriver à un ratio 50-50 d'autoroutier versus transport collectif, mais c'est en comptant les investissements de la caisse. Est-ce qu'on est en train, M. le Président, de sous-traiter le plan vert et de lutte aux changements climatiques du gouvernement à la caisse? Et pourquoi pas, un coup parti, fusionner le ministère des Transports et celui de l'Environnement puis nommer Charles Emond à la tête de ça? C'est une responsabilité gouvernementale, là, et le gouvernement a abandonné. C'est un échec dont nous paierons collectivement le prix parce qu'il n'est pas minuit moins une, là, il est minuit moins une seconde dans le domaine de la lutte aux changements climatiques.

**Le Président (M. Simard) :** Merci. Parlant de temps, le vôtre est révolu. Je cède la parole au ministre.

**M. Caire :** Oui. Merci, M. le Président. Bon, bien, je vais y aller... encore une fois, il y a trois éléments différents qui ont été abordés par mon collègue de Rosemont, la dette, il a commencé par la dette, bon. Et c'est drôle parce qu'il finit par l'environnement. Puis, pour moi, ces deux sujets-là ont une trame de fond commune : l'équité intergénérationnelle. Alors, il faut s'occuper de l'environnement pour les prochaines générations, mais il faut aussi s'occuper de la dette, exactement pour le même monde. Alors, moi, quand j'entends : Pigeons aujourd'hui dans l'actif de nos jeunes de demain, bien, c'est exactement comme quand je dis à mon fils : Bien, je vais prendre ta carte de crédit, puis je vais te payer des services aujourd'hui, puis tu les rembourseras demain. Mais, moi, je vais manger les pissenlits par la racine, ça fait que ça deviendra ton problème. Non, moi, ça, je ne l'accepte pas, M. le Président.

J'ai dit aujourd'hui : Ça fait 14 ans que j'ai été élu, j'ai été élu... Et j'ai une pensée pour mon ancien chef, Mario Dumont, qui a fait de l'équité intergénérationnelle et du remboursement de la dette un sujet dont personne ne parlait à l'époque, qui n'était pas sexy, puis tout le monde se demandait pourquoi on parlait de ça, puis que ça n'avait donc bien pas d'allure de parler de ça. Mais c'est parce qu'à ce moment-là le jeune chef de l'ADQ avait parfaitement compris que la dette d'aujourd'hui, c'est l'hypothèque de la jeunesse de demain, puis ça, c'est inacceptable.

Donc, quand on me parle d'environnement puis d'enjeux climatiques, on a raison, c'est vrai, mais il y a un enjeu économique pour les jeunes, c'est si nous consommons aujourd'hui puis qu'on leur refile la facture. Ça aussi, c'est un enjeu extrêmement important. Et la dette, elle est sous contrôle pour une et une seule raison, c'est parce que nous posons les gestes que nous posons aujourd'hui, y compris le fait de ne pas différer les paiements dans le Fonds des générations. C'est ça qui fait que la dette est sous contrôle. Et, si on suivait les recommandations du député de Rosemont, la dette, elle ne serait plus sous contrôle. Et la dette, elle est sous contrôle et elle doit rester sous contrôle. Première chose.

Deuxièmement, sur le logement, bien, M. le Président, je m'excuse, là, mais on va livrer 5 500 nouveaux logements sociaux. Puis j'ai entendu mon collègue, j'ai entendu le collègue, hier, dire... Oui, il fait signe, bien, oui, c'est vrai, mais que voulez-vous je vous dise, ils n'étaient pas financés, on les finance, on met les sous. Alors, 2019-2020, vous m'excuserez, je ne connaissais pas les chiffres par coeur, donc je vais vous... 2019-2020, c'est 260 millions qu'on met. 2020-2021, c'est 150 millions. Puis, M. le Président, dans le présent budget, c'est 250 millions. Faites le total puis venez me dire que, ça, ce n'est rien, puis qu'on ne s'en occupe pas, puis que c'est une catastrophe, puis qu'on est en train de faire mourir AccèsLogis par étranglement, bien, vous irez dire aux... On est en pleine période d'impôt absolument extraordinaire, allez dire aux milliers de Québécois qui remplissent une déclaration d'impôt que

les montants qu'on est en train de mettre là, ce n'est rien, c'est d'étouffer le programme. Bien, d'après moi, là, ils vont vous dire : Pour un programme qui est étouffé, là, c'est vraiment une mort très, très lente, là.

Alors, M. le Président, je pense que sur le logement social, le député de Rosemont a raison, on doit remplir les engagements qui ont été pris puis qui n'ont pas été respectés par le Parti libéral. Et ça, on le fait, on s'en occupe tout en gardant la dette sous contrôle et en s'occupant d'environnement. Parce que ça, c'est l'autre sujet que le collègue de Rosemont a abordé, l'environnement. La CAQ n'aime pas l'environnement, la CAQ, ce n'est pas un parti vert, la CAQ, on ne se préoccupe pas de ça.

Bien, écoutez, pour un parti qui ne s'en préoccupe pas, dans le dernier budget, 6,7 milliards. Là, c'est sûr qu'on ne mettra pas 6,7 milliards de plus à chaque budget. C'est parce qu'à un moment donné le budget du Québec, ça va être un budget en environnement, puis il n'y aura pas... Tu sais, la santé, l'éducation, le logement social, tu sais, les autres affaires, là, dont il faut s'occuper de temps en temps, bien, on ne s'en occupera pas parce qu'il n'y en aura plus, d'argent. Tu sais, ce n'est pas infini, l'argent, là.

Alors, M. le Président, 6,7 milliards, avec un plan pour une économie verte qui est un plan extrêmement ambitieux, qui a des cibles extrêmement ambitieuses, un plan pour l'électrification des transports sans précédent, que je ne comptabilise pas dans ce que je viens de vous dire, là, parce que, ça aussi, ça s'ajoute à la vision de la CAQ en environnement, l'électrification des transports. D'après moi, une voiture électrique, ça ne produit pas de GES, en tout cas, ça doit en produire un peu moins. Et un autre élément important sur lequel nous travaillons, bâtiments verts et intelligents, 11 % des GES, c'est produit par le parc immobilier. Je n'ai jamais entendu Québec solidaire parler de ça, jamais.

• (11 h 30) •

**Le Président (M. Simard) :** Très bien.

**M. Caire :** Alors, nous, on innove, on s'en va jusque dans ces sentiers-là, M. le Président, dans notre plan de l'environnement.

**Le Président (M. Simard) :** Merci, M. le ministre. Je cède maintenant la parole au député de Saint-Jérôme.

**M. Chassin :** Merci, M. le Président, parce qu'effectivement, pour renchérir, en fait, sur ce que le ministre soulignait, si on met 6,7 milliards de dollars sur un plan en cinq ans, l'an dernier, je ne sais pas si le député de Rosemont s'attend à ce qu'on remette un autre 6,7 milliards, cette année, encore sur cinq ans, alors qu'on est encore dans le plan qui a cours. Et c'est cette empilade-là qui n'aurait absolument, je pense, aucun sens, alors qu'on a effectivement financé des belles initiatives pour l'environnement puis qui va, parfois, de pair avec l'économie, hein, je pense que ça, le député de Rosemont, est tout à fait prêt à le reconnaître, il nous le dira certainement, mais donc on a des belles initiatives, on a des belles PME, on a des belles idées, on a des belles collaborations au Québec.

Et on réussit à allier économie et environnement, évidemment, M. le Président, je ne vous apprends rien, en partie, par notre richesse géographique, notre hydroélectricité, une hydroélectricité qui est de plus en plus la bienvenue dans le Nord-Est des États-Unis, je pense que c'est une nouvelle absolument géniale, tant pour Hydro-Québec et le ministère des Finances, que pour l'environnement, c'est vraiment de quoi, là, je pense, se réjouir.

Et, par ailleurs, bien, effectivement, on peut encourager un certain nombre d'investissements dans nos entreprises, des investissements qui serviront peut-être à des fins environnementales, mais, à tout le moins, à des fins économiques très importantes. On a effectivement parlé du taux d'imposition des PME. Moi, je trouve, M. le Président, que, quand on parle d'une PME... Une entreprise, c'est un lieu de collaboration, c'est un lieu de collaboration entre des gens qui prennent des risques financiers, des employés qui ont une compétence, des directions qui réussissent, dans le fond, là, à gérer cette entreprise-là, et à travers ça, évidemment, des fournisseurs des clients. Donc, c'est vraiment un espace de collaboration. De réduire le taux d'imposition des PME au niveau de l'Ontario pour rendre nos PME plus compétitives, il me semble qu'il y a là une très bonne nouvelle. Puis effectivement, là, c'est un montant quand même de plus de 70 millions dès l'an prochain et qui augmente dans le temps.

On parle aussi de crédits d'impôt à l'investissement et à l'innovation. C'est intéressant, là, de voir que... puis c'est une courte période. Donc, on incite les gens à faire leurs investissements et leurs innovations assez rapidement, c'est jusqu'au 31 décembre 2022, on double les taux qui sont, dans le fond... qui vont, là, présentement, de 10 % à 20 %. On les passe à entre 20 % et 40 % selon les régions concernées, notamment parce qu'il y a certains territoires et régions confrontés à une faible vitalité économique, dont on prend particulièrement soin.

Et, évidemment, on a aussi — et le ministre saura certainement s'en réjouir — une bonification du congé fiscal pour grands projets d'investissement où, notamment, on rend admissible à ce congé fiscal tout projet de transformation numérique jusqu'au 31 décembre 2024. Alors, évidemment, on l'a vu avec la crise, c'est important.

Puis, M. le Président, là, évidemment, permettez-moi de souligner quelque chose, et je suis sûr que le député de Rosemont... et le député de Pontiac aussi est là, de notre côté, on aura un sujet sur lequel se réjouir ensemble, parce qu'évidemment, vous le savez, M. le Président, en tant que député de Saint-Jérôme, c'est une question qui m'importe, on poursuit le développement de la filière batterie au Québec. Et ça, c'est un enjeu qui, je pense, allie le mieux économie et environnement. Parce que, quand on parle de la filière batterie... Bon, évidemment, on a des richesses naturelles, hein? On parle de l'exploitation de la transformation des minéraux dans notre territoire. On parle aussi du recyclage des batteries, un bon exemple d'économie circulaire. C'est un défi. C'est un défi qui est d'autant plus présent avec le développement des véhicules électriques. On sait que le transport, c'est un secteur d'émissions de GES important, on veut faire des efforts, mais il faut voir venir les défis. Et les défis du recyclage des batteries, c'est un défi important, et évidemment la production de véhicules commerciaux électriques. Et là-dessus je suis bien d'accord

avec le ministre, quand on parle d'électrifier le transport pour pouvoir diminuer nos GES, bien, il y a là, je pense, une bonne piste sur laquelle tout le monde, on peut être en accord. Alors, évidemment, dans ma circonscription, je pense que tout le monde le sait, on a vraiment des champions en la matière. Merci.

**Le Président (M. Simard) :** Merci, M. le député de Saint-Jérôme. Je cède maintenant la parole au leader de l'opposition officielle pour une période de cinq minutes.

**M. Fortin :** Très bien, M. le Président, j'allais vous demander. Puisqu'il ne me reste que ces quelques minutes, M. le Président, je veux les prendre pour revenir sur la vision du gouvernement.

Le leader adjoint du gouvernement tantôt nous a dit : Bien, vous savez, il n'y avait pas de mode d'emploi pour ce budget-là, hein, parce que c'est le premier budget pandémique. Le dernier budget aurait pu l'être en partie, mais, bon, il ne l'était pas. Celui-ci l'est clairement. Il n'y avait pas de mode d'emploi, c'est ce que le leader a dit. Pourtant, ils ont choisi le même mode d'emploi qu'ils ont toujours utilisé. Ils ont utilisé le mode d'emploi de l'an dernier, celui d'il y a 10 ans, celui d'il y a 20 ans, d'il y a 30 ans. Ils n'ont pas, M. le Président, tenu compte de la situation particulière.

Qui a été affecté par la pandémie de façon disproportionnée? Bien évidemment, M. le Président, vous allez me dire : Les gens qui ont été malades, les gens qui ont perdu des proches. Et très nettement, là, il faut continuer toujours de penser à eux. Moi, je pense aux 89 personnes en Outaouais qui, aujourd'hui, ont appris qu'ils avaient contracté la COVID.

Mais, de façon majoritaire, les femmes ont été affectées... disons de façon disproportionnée, les femmes ont été affectées par la pandémie. Que ce soit au niveau familial, la charge mentale, la charge familiale des femmes qui était déjà importante en a pris pour son rhume. Et au niveau économique, les secteurs où travaillent les femmes ont été affectés de façon disproportionnée, secteur de la culture, secteur touristique, la première ligne, nos restaurants, les commerces de détail, tous des endroits où la majorité des postes sont occupés par des femmes.

Et comment a choisi de relancer l'économie le gouvernement? Comment le gouvernement a-t-il choisi de relancer l'économie? En investissant dans la construction, un secteur à 90 %, 95 % où les postes sont occupés par des hommes. En investissant dans les infrastructures gouvernementales. Et en soi, là, en soi, il n'y a rien de mauvais à chacun de ces secteurs-là, mais c'est la même recette qu'on a prise au cours des dernières années, qu'on a toujours prise, que les gouvernements, oui, de Paul Martin prenaient, que les gouvernements de Maurice Duplessis prenaient, que les gouvernements des dernières années ont prise, mais là on se retrouve dans une situation où la récession n'est pas la même qu'elle a été traditionnellement, et, pourtant, on a un budget traditionnel devant nous.

• (11 h 40) •

Qu'est-ce que ça va faire, investir en construction? Bien, de un, de un, ce n'est pas vrai de penser que les femmes vont toutes choisir d'aller travailler en construction, on ne peut penser ça. On ne peut pas penser qu'une femme qui travaillait en culture, dans le secteur du tourisme, là, dans les restaurants, un commerce de détail va choisir d'aller travailler en construction de façon massive, peut-être certaines, tant mieux, mais ça ne peut pas être un plan. De deux, est-ce que ça va créer une surchauffe? Potentiellement. Le ministre des Finances, lui-même, l'avoue que, si les gouvernements prennent tous la même approche que lui, bien, ça va créer des pressions sur les prix.

Puis je ne sais pas, M. le Président, si vous avez essayé d'acheter une maison dernièrement, si vous avez essayé de faire des rénovations dernièrement, mais les prix en construction, là, ils sont déjà démesurés. Alors, au lieu d'avoir des mesures d'aide pour les jeunes familles qui tentent d'acheter une maison pour la première fois, bien, le gouvernement rajoute à ce défi-là, en faisant des investissements uniquement dans ces secteurs-là. Et, pourtant, il y a des secteurs où les femmes peuvent se replacer, secteurs, les soins de santé, M. le Président. Quand on regarde les études, les études sur la main-d'oeuvre, on nous dit que, dans la dernière année, il y a 16 280 postes vacants de plus dans le réseau de la santé, il y a 8 420 postes vacants de plus dans nos hôpitaux. Ça, si on n'investit pas dans ces secteurs-là, ça veut dire que les Québécois n'auront pas accès aux services de santé, dont ils ont besoin, et ça...

Et là vous avez un investissement de 5,7 % en santé, je le sais, le ministre va me dire ça : On investit 5,7 % en santé, on investit dans ces secteurs-là, on va donner les services. Impossible, il aurait pu investir 15 % en santé, 20 %, il aurait pu mettre l'entièreté du budget gouvernemental en santé, s'il n'a pas les infirmières nécessaires, ils ne pourront pas donner les soins nécessaires. S'ils n'ont pas les professionnels de la santé, ils ne pourront pas traiter les Québécois qui veulent des services, M. le Président. Je m'attendais à mieux, je m'attendais à plus, je m'attendais à une vraie vision du gouvernement.

### Conclusions

**Le Président (M. Simard) :** Merci, merci à vous, M. le leader. Je cède maintenant la parole au ministre pour une période de 10 minutes.

### M. Éric Caire

**M. Caire :** Oui, merci, M. le Président. D'abord, je veux remercier les collègues, notamment le collègue de Rosemont, au-delà du titre, d'avoir eu... du titre de l'interpellation, d'avoir eu l'opportunité de défendre ce budget-là qui est un budget pandémique, comme l'a dit le député de Pontiac. J'aime beaucoup l'expression, je vais la reprendre à mon compte.

Budget pandémique, M. le Président, ça veut dire quoi? Ça veut dire que tous les arbitrages qu'on a dû faire étaient teintés par une volonté très forte de ce gouvernement de lutter contre ce fléau qui affecte la planète. Évidemment,

la pandémie a changé la trajectoire que nous avons prise au départ de notre mandat. C'est assez évident, je pense, qu'on passe d'un budget à l'équilibre à un budget en déficit, ce n'est pas exactement le même contexte.

Mais nonobstant ça, M. le Président, je pense que ça nous a donné l'occasion d'expliquer à nos concitoyens que, dans un contexte où le gouvernement du Québec, son réseau de la santé font face à des pressions financières, font face à des pressions sur la prestation des soins, doivent, au quotidien, s'adapter à la nouvelle réalité parce que la science nous amène vers une meilleure connaissance de l'environnement, du virus, de son développement, de la façon de le combattre. Et, à travers ça, le gouvernement du Québec ne doit pas oublier ses missions essentielles. À travers ça, le gouvernement du Québec a voulu, et continue à vouloir, et va le faire, s'occuper de sa jeunesse, de sa santé mentale, de son éducation, de son développement. Le gouvernement du Québec a voulu, veut et va le faire, s'occuper de ses aînés, de leur sécurité, de leur dignité, de leur bien-être. M. le Président, il fallait soigner les gens au quotidien, pas juste ceux qui ont la COVID, dans un contexte où le système de santé, qui était déjà sollicité, a été d'autant plus sollicité. M. le Président, il fallait soutenir notre économie, une économie qui allait bien, mais qui a évidemment eu un vent de face incroyable. Il fallait soutenir nos entrepreneurs, nos entreprises. Il fallait soutenir les Québécois dans leur quotidien, parce que le confinement, ça veut dire que je ne vais pas au travail. Je ne vais pas au travail, ça veut dire qu'il n'y a pas de revenu qui rentre, mais les factures, elles, n'arrêtent pas.

Il faut penser à demain parce que demain arrive. Mais il faut penser à demain dans le contexte d'aujourd'hui. Alors, M. le Président, c'est probablement, dans l'histoire moderne du Québec, le budget le plus complexe à écrire. C'est probablement le budget où les arbitrages ont été le plus déchirants. Et j'entends mes collègues dire : Vous n'avez pas mis assez d'argent ici, vous n'avez pas mis assez d'argent là, vous devriez être plus ici, vous devriez... Savez-vous, M. le Président, là, je serais curieux de faire un exercice public, d'entendre toutes les revendications budgétaires de toutes les sphères de la société, de se donner l'exercice collectif d'un soir, de dire oui à tout le monde puis d'essayer de voir ça donnerait quoi comme budget du Québec. Il y a quelque chose qui me dit, M. le Président, que notre budget, pour notre population, ressemblerait probablement à ceux de nos voisins du sud qu'à notre budget actuel. Mais notre budget ne sera jamais celui de nos voisins du sud parce qu'on n'a pas la population de nos voisins du sud.

Alors, M. le Président, c'est ça, la réalité du ministre des Finances, c'est des moyens qui sont limités avec des besoins qui ne le sont pas. Et c'est ça, l'exercice du ministre des Finances, de faire ces arbitrages-là, d'établir les priorités, de n'oublier personne. On ne laisse personne derrière, M. le Président. On ne laisse personne derrière. Et c'est facile, c'est facile pour les collègues de dire : Mon Dieu, c'est épouvantable, vous auriez dû mettre 100, 200, 300 millions de plus. Oui, mais ça veut dire qu'on met 100, 200, 300 millions de moins ailleurs. Et cet ailleurs-là, ça touche des enfants. Et cet ailleurs-là, ça touche des aînés. Et cet ailleurs-là, ça touche des entreprises, ça touche des créateurs d'emploi, mais ce n'est pas sans impact. Il n'y a pas de pensée magique, M. le Président, c'est des vases communicants. Et, croyez-moi, ils communiquent, pas à peu près. Alors, ce 100, 200, 300 millions-là qui nous semble tellement peu, tellement peu, bien, c'est des millions qu'on n'a pas ailleurs. C'est la mission de quelqu'un qui vient d'être coupée d'autant de ressources qui lui sont tellement nécessaires.

Alors, c'est ça, l'équilibre du budget, M. le Président. Moi, je salue mon collègue des Finances. Je pense que, collectivement, on peut être fiers du travail qui a été fait par le ministre des Finances et par son équipe. Je les salue encore une fois et je les remercie de leur dévouement. Sincèrement, vous avez fait du très bon travail. Merci beaucoup.

M. le Président, bien, évidemment, tout le monde s'attend à ce que je dise que c'est un beau budget, mais j'invite les collègues, j'invite les collègues à prendre connaissance de la revue de presse, parce que souvent de fois, les collègues prennent connaissance de la revue de presse pour reprendre à leur compte certains arguments et/ou questionner le gouvernement, mais je vous dirais que ce budget-là a été très bien reçu par la société en général, en général. Et je peux très certainement exhiber certains articles d'économistes, d'analystes qui parlent d'un bon budget, parce que c'est un bon budget.

M. le Président, je m'en voudrais de ne pas reprendre quelques arguments qui ont été... pour le peu de temps qu'il me reste — mon Dieu! ça va bien vite, donc — certains arguments de collègues, que la CAQ n'en fait pas assez en environnement. Je suis content de ce que le député de Saint-Jérôme a dit parce que c'est un élément que j'avais omis de souligner, cet investissement extrêmement important dans l'entreprise Lion, qui va fabriquer des autobus électriques, ça aussi, c'est bon pour l'environnement. Ce plan de 6,7 milliards qui a été déposé par mon collègue de l'Environnement, ça aussi, c'est bon l'environnement. Cette réforme de la consigne qui a été faite par mon collègue de l'Environnement, ça aussi, c'est bon l'environnement.

M. le Président, on nous dit : Mais vous mettez autant dans les routes que dans les transports collectifs. Mais moi, je voudrais vous dire qu'aujourd'hui on met beaucoup plus dans les transports collectifs qu'on n'en a jamais mis, dans les transports collectifs, dans les gouvernements précédents. Puis les autobus, bien, ça ne vole pas, ça prend encore des routes pour qu'un autobus puisse circuler autant qu'une voiture électrique. Et donc, M. le Président, faire l'adéquation que fait le député de Rosemont quelquefois, ça m'apparaît être un peu léger.

• (11 h 50) •

Pour la violence faite aux femmes, M. le Président, je veux absolument prendre le temps qu'il me reste pour parler de ça. Je suis le père de deux filles. Et, s'il fallait un jour qu'elles fréquentent une ordure — et je dis «une ordure» — qui lève la main sur elles, je trouverais ça absolument épouvantable et dégueulasse. Et je vais reprendre à mon compte l'appel du premier ministre que le premier ministre a fait à tous les hommes du Québec. Les femmes sont nos égales, les femmes sont 50 % de la population. Il n'y a pas une société qui peut se développer sans l'apport des femmes. Elles doivent pouvoir rêver comme les garçons. Elles doivent pouvoir s'épanouir comme les garçons. Elles doivent pouvoir rêver d'occuper n'importe quel poste comme les garçons.

Et j'écoutais tout à l'heure mon collègue de Pontiac, je l'entends. Je vais vous prendre un domaine que je connais bien, les technologies de l'information. Seulement 11 % des emplois en technologie de l'information sont occupés par des femmes. Alors, l'idée, ce n'est pas de ne pas investir dans les technologies de l'information. L'idée, c'est de faire en sorte que plus de femmes adoptent le métier des... épousent les carrières... je ne sais pas si le mot «épouser» est un bon choix de mot, là, mais ou embrassent la carrière des technologies de l'information. Il ne devrait plus y avoir de métiers pour les hommes et de métiers pour les femmes. C'est là-dessus qu'on travaille, M. le Président. C'est là-dessus qu'on travaille à tous les jours.

On investit des sommes colossales, on a des plans d'action contre la violence pour favoriser l'accès aux femmes à différents postes, mais avant tout, M. le Président, avant tout, c'est un enjeu de société. C'est à nous, les hommes, à dire : Assez, c'est assez. C'est à nous de dénoncer, c'est à nous de nous lever, de dénoncer ces situations-là et de faire en sorte de comprendre, à ceux qui pensent que la violence est une réponse, que ça n'en sera jamais une.

**Le Président (M. Simard) :** Merci à vous, M. le ministre. Et je cède maintenant la parole au député de Rosemont.

### **M. Vincent Marissal**

**M. Marissal :** Alors, j'applaudirais bien ce que vient de dire le leader adjoint. Je ne voudrais pas trop prendre de mon temps, mais je n'applaudirai jamais assez. Je suis père de famille aussi. J'ai deux filles, mais j'ai deux gars aussi. Puis il faut qu'on travaille sur les garçons aussi, beaucoup. J'ajouterai ça. Je reviendrai tout à l'heure sur les mesures qu'il y a dans le budget pu qu'il n'y a pas dans le budget, mais là-dessus je pense qu'il n'y aura pas de politique à faire, là, nous avons tous, puis là, je ne féminiserai pas, nous avons tous, les gars, à se parler. C'est le temps que le sport de contact reprenne, là, qu'on aille se défouler parce que, visiblement, il y a quelque chose qui ne marche pas avec les gars au Québec en ce moment. Et moi, ça me trouble beaucoup. Puis mes deux gars, c'est ma priorité absolue comme père d'en faire des bons gars. Et j'espère que je réussirai. Je pense qu'on est sur la bonne voie dans mon cas, mais malheureusement au Québec il y a quelque chose qui ne va pas.

Rapidement, pour le député de Saint-Jérôme, il nous a parlé d'un cas de comté à portée nationale, Autobus Lion. Je vais lui parler de deux cas de comté à portée nationale rapidement. Je ne peux pas ne pas en parler comme député de Rosemont. D'abord, l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Je suis désespéré de voir que ce projet est encore dans la section à l'étude. J'ai assez répété, assez de fois, ici, il me semble, que cet hôpital-là tombe en ruine, que l'Est-de-Montréal a besoin de ce nouvel hôpital. Je me désespère et je ne suis pas le seul dans l'Est-de-Montréal, à voir qu'on n'est pas capable, qu'on n'est pas foutu d'avancer là-dessus.

L'autre cas de comté qui n'est pas tout à fait mon comté, mais qui est juste au nord, la ligne bleue. J'espère que je n'ai pas compris dans le budget qu'on est en train de retarder encore la ligne bleue. Je ne peux pas croire. Je ne peux pas croire parce que, là, là, je sais qu'on approche le 1er avril, là, mais il ne faut... Non, non. S'il vous plaît, là. Là, là, qu'on parte la machine puis qu'on creuse le trou, là. J'espère que je n'ai pas compris qu'on est en train de sous-traiter ça à la Caisse de dépôt, qui, par ailleurs, est le contestataire principal de l'aménagement de la dernière station.

Et la lumière ne fut plus.

**Le Président (M. Simard) :** Alors, nous pourrions simplement poursuivre, M. le député, parce que je crois comprendre que la caméra n'est pas arrêtée, seulement la lumière.

**M. Marissal :** Le temps, oui, par contre, ce qui est une bonne affaire.

**Des voix :** Ha, ha, ha!

**Le Président (M. Simard) :** Je vois que vous avez l'oeil vif.

**M. Marissal :** Je veille à mes intérêts.

**Le Président (M. Simard) :** Et vous êtes toujours empreint d'autant de sagacité. Compte tenu des circonstances, nous allons...

**Une voix :** ...

**Le Président (M. Simard) :** Oui, je sais. À l'ordre, s'il vous plaît! Compte tenu des circonstances, on va brièvement suspendre.

*(Suspension de la séance à 11 h 55)*

*(Reprise à 11 h 57)*

**Le Président (M. Simard) :** Bien, chers collègues. Merci pour votre patience. Nos problèmes techniques sont visiblement résolus. Alors, M. le collègue... cher collègue de Rosemont, il vous reste 7 min 46 s. Mais, avant de vous

laisser la parole, j'aurais simplement besoin d'un petit consentement afin que nous puissions terminer un peu plus tard que ce que l'ordre de la Chambre nous avait demandé de faire. Ça vous irait? Cher collègue, à vous la parole, et encore désolé pour ces inconvénients.

**M. Marissal :** Je vous en prie, je présume que ce n'est pas vous qui avez éteint l'interrupteur, du moins, je le souhaite. Enfin, on n'est jamais à l'abri d'un retour à la «grande noirceur», et j'espère que ça ne se passera pas.

**Des voix :** ...

• (12 heures) •

**M. Marissal :** Je vais reprendre mon sérieux, parce que le sujet que je veux aborder de nouveau est hypersérieux et d'une grande tristesse, j'ai parlé... je pense que j'ai été un peu interrompu là-dessus, je parlais d'autre chose, mais je veux revenir sur la violence faite aux femmes. On a eu une demande officielle, qui a été faite par la cheffe de ma formation politique, de créer un secrétariat dédié qui relèverait directement du premier ministre, je la réitère, la demande. J'ai ajouté, ce matin, en point de presse... et je fais la demande ici officiellement «on the record», comme on dit en latin, qu'une fois que cette personne aura été nommée dans les plus brefs délais, je l'espère, convoquer une rencontre au sommet, avec les gens qui sont sur le terrain tous les jours, pour faire avancer ce dossier et qui nous envoient des signaux depuis très longtemps, même avant la pandémie, c'est pire avec la pandémie.

J'ai, moi-même, deux maisons particulières dans ma circonscription, je les ai rencontrées pendant la campagne électorale, après la campagne électorale et, encore maintenant, en période pandémique. Ce n'est pas nouveau, il est plus que temps qu'on agisse là-dedans, alors création d'un secrétariat avec accès direct au premier ministre et rencontre au sommet. On ne réglera pas une crise nationale de cette ampleur à coups de demi-mesure, je pense qu'on a l'obligation, comme société, d'y mettre tout le sérieux nécessaire et les ressources. Ce budget-là, quant à moi, c'est un rendez-vous manqué, c'est un rendez-vous manqué avec l'époque extraordinaire, dans le terme péjoratif du terme... dans le sens péjoratif du terme. Nous avons ici l'occasion je pense, même le devoir de sortir des sentiers battus. Je comprends que le ministre n'a pas acheté les bons souliers pour aller hors sentier. Mais j'aurais souhaité que nous soyons capables de penser en dehors de la boîte, pour reprendre cet anglicisme, ce cliché, mais c'est vrai, néanmoins, que nous aurions pu aller ailleurs. En refusant, par exemple, la venue de nouveaux revenus obstinément, en refusant, par exemple, de suspendre les versements au Fonds des générations de façon temporaire et non complète pour aller se dégager une manœuvre pour investir davantage, oui, en environnement... Oui. Je vous suggère de regarder... Et qui a parlé, là, tout à l'heure de nos voisins au sud de la frontière? Je pense que c'est le leader adjoint. Je vous suggère de regarder ce que le gouvernement Biden est en train de faire, notamment pour essayer de rattraper l'immense retard accumulé aux États-Unis. Moi, j'ai entendu qu'il ne faut pas empiler de l'argent. C'est sûr que, si on le voit sous cet angle-là, on n'y arrivera pas. Mais, pendant ce temps-là, la température moyenne continue d'évoluer, continue de monter. Ça, c'est un fait, c'est un fait scientifique. On peut choisir de ne pas le voir.

Par ailleurs, plus généralement, le leader adjoint nous dit qu'un budget, c'est une série d'arbitrages. C'est vrai, c'est on ne peut plus vrai, c'est objectivement la réalité, c'est vrai en toutes circonstances. Je dirais que c'est encore plus vrai quand il y a des surplus, parce que, là, tout le monde, tous les ministres cognent à la porte, c'est vrai. Mais, quand on fait des arbitrages, on choisit. Dans mon ancienne job, on dirait : Informer, c'est discriminer, parce qu'on ne peut pas tout mettre dans un article. Bien, gouverner, c'est aussi faire des arbitrages, donc discriminer. Ce gouvernement a fait l'arbitrage de ne pas mettre les ressources nécessaires dans la lutte aux changements climatiques dans un continuum; ce gouvernement a fait le choix de construire des nouvelles routes, de l'investir dans le béton; ce gouvernement a fait le choix de ne pas entendre les cris à l'aide des groupes de logements sociaux; ce gouvernement a fait le choix de faire des offres totalement insuffisantes à la fonction publique, fait le choix apparemment de ne pas négocier en ce moment; ce gouvernement fait le choix de ne pas entendre non plus les groupes communautaires. Qui demandaient quoi? Oui, ils demandent de l'argent; bien oui, ils demandent de l'argent, parce qu'ils n'en ont pas. Et il y a des grenailles, dans le budget, pour le communautaire, et on sait à quel point les groupes communautaires sont devenus importants au Québec, notamment par le désengagement des gouvernements successifs, les groupes communautaires ont pris la suite. Bien oui! Bien oui, c'est ça. Puis moi, je peux vous dire que, dans Rosemont, si on n'avait pas eu les groupes communautaires, là... On sort maganés, là, de la pandémie, là, on est maganés de la pandémie, mais, sans eux et elles, là, on serait bien plus maganés, mais les groupes communautaires, ils ont des limites à ce qu'ils peuvent faire. Le désengagement de l'État fait qu'ils ont de plus en plus de responsabilités.

Et là, si je comprends bien, pour une troisième fois, on va augmenter ce qu'on appelle, nous, dans notre jargon, le SAB, le soutien à l'action bénévole, ce qu'on appelait autrefois la petite caisse, un terme assez horrible, ou la caisse discrétionnaire des députés, un terme que je n'aime pas bien, bien, bien plus. C'est l'argent qu'on a à chaque année pour favoriser certains groupes, certaines initiatives. Ce sera, là, donc, la troisième fois qu'on augmente le SAB des députés. C'est en toute transparence, c'est connu. De toute façon, c'est public, là. Chez nous, dans Rosemont, c'est autour de 82 000 \$, 83 000 \$ par année.

Soit, mais les députés, avec leur SAB, ne peuvent pas remplacer des politiques complètes de l'État, des politiques communautaires de l'État et de développement des groupes communautaires. Le SAB, ce n'est pas une politique de développement communautaire et de soutien aux groupes communautaires. Ça fait ce que ça fait, mais il ne faudrait pas croire que le gouvernement livre de ce côté-là non plus.

Je pourrais continuer longtemps sur certains aspects du gouvernement, mais il est clair qu'il y a des choix qui ont été faits. Puis un choix qui a été fait, c'est de s'en tenir à des mesures extrêmement conservatrices, entendues, alors que nous sommes dans une époque hors de l'ordinaire, qui nécessitait des mesures hors de l'ordinaire. Malheureusement,

on aurait espéré un budget avec de l'ambition, un budget de relance, un budget de relance féministe, un budget de relance vert et juste en termes d'équité fiscale. À l'évidence, ce n'est pas ça qu'on a devant nous.

Et je ne ferai pas... par manque de temps, je ne relèverai pas le défi de la revue de presse lancé par le ministre. Je vais me garder une petite gêne aussi, étant donné mon ancienne profession. Mais ce n'est pas nécessairement que positif, et avec raison. Il y a des critiques qui sont totalement réservées. Merci.

**Le Président (M. Simard) :** Très bien. Merci, cher collègue.

Alors, nous avons donc accompli notre mandat et, compte tenu de l'heure, nous allons ajourner nos travaux sine die.

*(Fin de la séance à 12 h 06)*